Paraît depuis 1913

Tirage 7,000



LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 46 SAINT-BONIFACE JEUDI 22 MARS 1979

M. René Piché, président de la Sfm

Un homme de pensée passé à l'action

Officiellement et sans surprise, M. René Piché est devenu président de la Société franco-manitobaine le 11 mars, à l'occasion de l'assemblée annuelle. Un organisme dont il connaît bien les rouages, puisque ce Franco-Manitobain au goût prononcé pour la réflexion, pris aujourd'hui dans l'action, siège depuis 1976 à l'exécutif de cette association provinciale.

par Bernard Bocquel

La quarantaine juste, les cheveux poivre et sel, René Piché parle avec le ton mesuré et réfléchi du professeur de philosophie scolastique qu'il a été un jour. Un sérieux qui ne l'empêche pas de ponctuer un bon mot d'un petit rire cristallin. Le nouveau président de la Sfm, originaire de Fannystelle, situé au sud-ouest de Winnipeg, a les moyens d'entrer dans les nuances de vocabulaire. Porté vers les études, il peut en effet se prévaloir d'un baccalauréat ès arts, d'une licence en théologie et d'une maîtrise en communication.

Mais l'intellectuel de formation vient à manquer de mots lorsqu'on lui demande de définir sa mentalité. "Ma mentalité est une mentalité de Franco-Manitobain. Je suis ce que je suis. Si je délaissais ma langue, je couperais une partie de moi-même et je deviendrais un citoyen de deuxième classe". Sur le plan politique, "Le Franco-Manitobain est quelqu'un qui n'a pas de choix autre que de se situer dans le cadre national".

Un concours de circonstances

René Piché, lui, a eu le choix d'accéder à la présidence du "bras politique" ou de la "bête noire", selon que l'on approuve ou non le rôle de la Sfm. "Un concours de circonstances a fait que j'étais prêt à prendre la présidence", explique-t-il. En fait, il s'agit de l'aboutissement, de la consécration parfaitement logique d'une démarche entreprise voilà plusieurs années. Marié, père de famille, l'ancien vicaire de paroisse, après avoir nourri son penchant pour la réflexion, décide de goûter à l'action. "Depuis 1975, je me redéfinis". Cette année-là, il devient producteur délégué à l'Office national du film, dans le cadre du programme Régionalisation-Ouest. Quelques mois plus tard, il entre comme conseiller à la Sfm et occupe simultanément la vice-présidence de Presse-Ouest Limitée, la société éditrice de **La Liberté**.

Aujourd'hui, celui qui déplore l'attitude "négative et défaitiste" qui prévaut généralement dans la communauté, avoue avoir "hésité longuement" avant de se faire élire par acclamation. Et sans nul doute aurait-il eu mille et une raisons de ne pas porter le lourd fardeau de la présidence. Mais par dessus tout, René Piché incarne dorénavant l'homme d'action. "Si l'on envisa-

(suite page 4)

Au sommaire



C'est sur un ton que n'aurait pas renié un professeur que le nouveau président de la Sfm, M. René Piché, s'est adressé à la foule réunie à l'occasion du banquet de fin d'assemblée annuelle. "Nous sommes prêts à mener des batailles."

Éditorial

Un Franco-Manitobain dont on attend beaucoup

La Société franco-manitobaine s'est donné un président, M. René Piché, dont le style d'intervention tranche d'ores et déjà avec celui à qui il a succédé.

Si M. Fréchette avait pris une allure discrète qui en avait fait l'homme de la nuance et du compromis bon-ententiste au cours de son mandat, M. Piché quant à lui, arrive en poste avec une destinée beaucoup plus "agressive". Ce qui paraît important en ce moment d'apathie chez un peu tout le monde.

Cet "homme de pensée qui passe à l'action", comme le présente La Liberté en manchette, semble décidé, si l'on en juge par les propos qu'il a tenus en interview, à embrayer en pleine vitesse de croisière et à donner un souffle plus hardi à ce poste de président de la Société franco-manitobaine. Un souffle plus hardi qui s'inspirera sans doute d'une prudence calculée et qui reflétera en quelque sorte le profil de carrière et de vie de ce M. Piché.

•

Au programme du nouveau président, toute une série de dossiers se présente: à commencer par la poursuite du plan d'action publié en mai 1977, à donner un second souffle au développement économique et communautaire des Franco-Manitobains et à préciser davantage les interventions politiques à l'heure de décisions historiques à l'intérieur de la fédération canadienne.

•

Plus près de nous, il y a encore à réaliser le rapprochement entre la Sfm et l'ensemble des Franco-Manitobains de toutes les régions de la province. Cette action devra passer par une véritable revue des programmes actuels mis de l'avant par les permanents de la Société. A cet égard, il importe, dans de brefs délais, de procéder à l'embauche d'un agent d'information qui aurait la lourde tâche de monter un réseau efficace de communication qui relierait la base et le sommet de cette pyramide francophone.

Au programme, il devrait aussi apparaître une position claire et connue de tous vis-à-vis de la fédération nationale dont la Société franco-manitobaine est membre: un travail qu'un contact quotidien avec les Franco-Manitobains permet de croire qu'il y a encore beaucoup à faire...

Si la Société franco-manitobaine veut que ses actions soient épaulées par la majorité de ceux et celles qu'elle représente, il ne lui faudra en aucun cas faillir à sa tâche de développer d'une façon compétente et dirigée un plus grand rayonnement du Manitoba français.

Le mandat qu'entreprend l'équipe de M. René Piché est lourd, sans doute, c'est pourquoi il sera important pour tous d'y prendre part. C'est pourquoi aussi, on est en droit d'attendre beaucoup de ce Franco-Manitobain.

Les regards sont dirigés présentement de ce côté, et on s'attendra à ce que les résultats viennent... et vite.

•

On ne peut en demander moins à ceux qui ont délibérément choisi d'aller oeuvrer sur les lignes de front alors que les obus proviennent de toutes les directions.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

L'église de Saint-Pierre-Jolys

C'est un fait indéniable: cette église semble déjà démolie au-delà de toute restauration possible. On s'explique mal, alors, le rêve tardif entretenu par un certain "comité" et son harcèlement des responsables actuels de la paroisse.

L'oeuvre de destruction, qui nous paraît incompréhensible aujourd'hui, a été commencée de bonne foi, il faut le croire, du vivant même de Monsieur Sabourin en 1955, par son vicaire administrateur. Du temps de Monsieur Lavoie, de 1956 à 1966, il ne fut jamis question ouvertment de restauration définitive. Réparations, tout au plus, pour tenir. Quand le curé actuel prit possession de cet héritage (1966), il ne fit qu'entrer dans un mouvement qui existait déjà. Au lieu de l'accentuer, il a procédé avec lenteur, espérant sans doute que l'idée de restauration lui soit soumise par la population. Elle n'en fit rien.

1979: Il est vrai qu'aucune expertise, mandatée par la population, ouverte et contrôlée n'a établi qu'il soit possible de remettre à neuf ce corps de bâtisse avec tou son contenu, tels qu'ils existaient aux jours heureux de leur bon état. Une telle entreprise exigerait plus que de consolider la charpente: des éléments du mobilier indispensables à la beauté et au style de l'ensemble, ayant été détruits. Rebâtir la chaire, le trône de l'évêque, la balustrade, récupérer les multiples lustres, les statues, les plaques de marbre de l'autel principal, etc. devient impensable au coût actuel des matériaux. En constatant le degré de détérioration de l'église il est incontestable qu'il y a eu là spoliation et sabordage; mal avisé, cependant, celui qui oserait en imputer la responsabilité à qui que ce soit.

Pour le moment, il y a plus urgent que de savoir si on rebâtit ou si on restaure. Dommage que cette alternative soit un pré-requis! Ce qui presse, c'est de redonner à Saint-Pierre-Jolys son caractère paisible, sa relative bonne entente, son élan du passé. Ces qualités seront les conséquences d'une participation à une oeuvre commune. En effet, notre passé nous apprend que les grands moments de notre histoire, ses heures de joies profondes, d'exaltation et de gloire ont été vécus lors de corvées où chacun se sentait entraîné à donner le meilleur de lui-même. L'arpentage du territoire, la construction de la première chapelle, des trois autres églises et de leur ameublement, la création du Centre récréatif, l'expérience des inondations, les fêtes des nombreux jubilés, etc., ont toutes produit, à des étapes différentes, une disposition d'âme qui nous entraîne à relever des défis qui en valent la peine. Seules des entreprises d'envergure qui font trimer fort dans la solidarité et l'union nous laissent à leur suite une paix qui nous fut bénéfique dans le passé.

Le district entier doit former des voeux pour qu'on trouve à partir d'aujourd'hui assez de franchise, d'ouverture et de dignité d'esprit en chacun, comme en chaque parti, pour faire un succès, tant humain que chrétien de cette corvée inévitable de l'"église".

P. Hector Côté, c.s.v.
Otterburne
Le 12 mars 1979

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux. et de l'association de la presse francophone hors Québec

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros des téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.

lettres à LA LIBERTÉ

Qu'est-ce que l'histoire du Manitoba?

La rédaction,
La Liberté
Cp 96,
R2H 3B4

Monsieur:

Ma famille et moi-même avons assisté à l'assemblée de la Sfm et nous en avons beaucoup joui. Ce fut pour nous un délice d'écouter M. Henri Bergeron ainsi que la conférencière acadienne si bien connue, Antonine Maillet.

Nous aurions écouté Mme Maillet pendant des heures, et je suis convaincu que ces heures nous auraient semblé courtes. Quel charme, quelle sincérité, quel humour et combien d'amour se dégageait de ce petit bout de femme "acadienne" n'ayant aucune peur, et nulle honte de son identité. Ce qu'elle nous a dit ne pouvait être plus vrai. Ça nous faisait venir les larmes aux yeux.

Et que dire de M. Henri Bergeron et son savoir faire unique et à lui seul. Quelle qualité! Alors pourquoi aller tout gaspiller en nous montrant un film d'une durée de 55 minutes (30 minutes au moins "de boucherie et d'élevage"...) pour lequel on dut limiter la conférence d'Antonine Maillet à 25 minutes! N'est-ce pas un piètre choix de très mauvais goût?

J'ai cru comprendre à Cksb, le président de la Sfm qui expliquait le pourquoi de cette décision. Il disait que Mme Maillet n'étant pas franco-manitobaine, il était de mise de donner à une production manitobaine (le film) un peu plus de temps.

Ai-je mal compris? Ce film n'était-il pas plutôt l'histoire de Québécois partis en Alberta? Est-ce l'histoire du Manitoba?

Quel dommage d'avoir limité nos orateurs invités après toutes les démarches faites par M. André Fréchette et son équipe pour les faire venir chez nous!

J'aimerais aussi, par le truchement de votre journal, remercier ceux et celles qui ont appuyé ma candidature comme conseiller de la Sfm. Je tiens à souhaiter bonne chance et participation à M. Louis Fiola et Roger Robidoux, car en fin de compte, nous travaillons tous ensemble pour le même but.

Veuillez, cher monsieur, agréer mes sentiments les plus distingués.

Robert Arbez
Sainte-Anne, Man.
Le 14 mars 1979

Des remerciements

M. André-Yves Rompré
rédacteur en chef
La Liberté

Monsieur le rédacteur,

Par l'entremise de votre journal, j'aimerais remercier les présidents de la Société franco-manitobaine et de la Fédération provinciale des comités de parents pour avoir tenu à souligner publiquement la collaboration apportée par les agents régionaux du Secrétariat d'Etat dans les démarches entreprises par leurs associations.

Alors que les organismes s'engagent plus avant dans le "portage" pour une nouvelle année, je voudrais leur donner, ainsi qu'à la population franco-manitobaine qu'ils représentent, l'assurance de notre collaboration et de notre dévouement.

Je vous prie d'agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean Trudeau
Directeur régional
Bureau régional des Prairies
Winnipeg, Manitoba
Le 19 mars 1979

DOIS-JE SURVIVRE OU MOURIR?

Ndlr: Le comité "Faut restaurer le coq gaulois", formé pour regrouper des citoyens de Saint-Pierre-Jolys autour de l'idée de restauration de leur église locale, a fait parvenir à La Liberté un long texte dans lequel la parole est donnée au vieux monument lui-même. Nous en reproduisons ici un extrait sous forme de "lettre à La Liberté".

Combien parmi vous vont répondre de façon ou d'une autre à cette question? Les uns diront: "Si nous pouvions la garder, notre église. Il y a 25 ans, vous rappelez-vous comme elle était belle encore? Regardez-la dans **La Liberté** du 8 mars. Pour d'autres, ce sera l'indifférence: "Ils feront bien ce qu'ils voudront, moi ça ne me fait rien. Je ne veux pas m'en mêler." Il y en a peut-être trop de ceux-là. Enfin, il y a les démolisseurs. Ils prétendent que je suis trop vieille, que je me détériore à vue d'oeil, que je tombe en ruine, que je suis un danger si l'on passe trop proche de mes murs. Pensez-vous que j'aie l'intention d'assommer ou de tuer quelqu'un?

Et pourquoi est-ce que je me trouve en cet état? -Parce que depuis 1899, année de ma construction, qu'avez-vous fait pour me conserver en santé?

Depuis combien d'années je n'ai pas senti la caresse des poils d'un pinceau? Depuis combien d'années quelqu'un est-il allé sur mon toit voir s'il y avait des trous. Depuis combien d'années, vous regardez les fissures qu'il y a dans mes murs, cela peut s'appeler des rides... Cela se répare. Non? Il y a bien des gens qui se font opérer pour ça. Ca s'appelle chirurgie plastique... pour moi un peu de bouche-craque m'aurait suffi, je ne suis pas difficile si seulement ça empêchait l'eau ou le froid d'entrer.

Oh oui! Je coûte cher à chauffer. Mais que se passe-t-il chez-vous quand cela arrive? -La première des choses que vous faites, vous recherchez tous les endroits où l'air froid peut entrer, trous, fissures, fenêtres mal ajustées, etc. Vous y remédiez instantanément. A moi, qu'est-ce que vous avez fait? - Ensuite, le grenier, les murs, vous demandez un octroi au gouvernement et vous isolez tout ça. Maintenant, avec la crise de l'énergie, ça s'obtient facilement un octroi, et pourquoi pas pour moi? Y avez-vous seulement pensé? Cela m'aurait permis d'être aussi confortable que mes soeurs voisines... doucement... ne vous énervez pas, surtout pas de jalousie...

Quand je parle de "soeurs voisines" ce n'est pas seulement dans un petit rayon d'action, mais dans un rayon grand comme le Manitoba. Et non seulement dans les coins canadiens-français, mais aussi les autres. N'ayez pas peur de ralentir et de regarder celles qui ne sont même pas de notre religion. Il y en a d'aussi vieilles que moi ou presque. Les croix peuvent être différentes mais au moins elles ont une couche de peinture pour les protéger des intempéries.

Maintenant, dites-moi donc ce que vous avez fait ou laissé faire dans mes entrailles. Dans ma nef? dans mon choeur? -Il y avait tant de belles choses de valeur. Que sont-elles devenues? La plupart, des cendres? Et le beau lustre, où est-il? Je ne dirai pas: "On me dit ceci, on m'a dit cela", car "on" c'est personne ou tout le monde. Les rumeurs disent qu'il est encore possible d'en retrouver les traces, les avis sont partagés sur ce point.

Première possibilité: disparus dans l'incendie de la Cathédrale de Saint-Boniface? Dites-moi donc qu'est-ce qu'il faisait là? C'était notre propriété? Oui ou Non?

Deuxième possibilité: il aurait été donné à un musée. Lequel?



Troisième possibilité: il aurait été vendu? Alors où est l'argent? Vous le savez, vous? Sur la photo parue dans **LA LIBERTE** vous pouvez voir les six beaux chandeliers qui m'avaient été offerts par une famille honorable de Saint-Pierre-Jolys. Où sont-ils maintenant? -Dans un dépôt d'ordures peut-être... -Merci bien. Vous ne pensez pas que ça vaudrait la peine d'éclaircir ces "mystères"?

A ce moment-là j'aurais pu crier: "Les vandales arrivent", mais que pouvais-je faire? Vous étiez déjà divisés comme vous l'êtes encore à l'heure actuelle.

(Suite de la une)

ge les choses comme des problèmes, on part perdant; il faut être positif". Sa recette pour s'en sortir: remplacer le mot problème, par trop négatif, par le mot défi.



Aujourd'hui, celui qui déplore l'attitude "négative et défaitiste" qui prévaut généralement dans la communauté, avoue avoir "hésité longuement" avant de se faire élire par acclamation. Et sans nul doute aurait-il eu mille et une raisons de ne pas porter le lourd fardeau de la présidence. Mais par dessus tout, René Piché incarne dorénavant l'homme d'action. "Si l'on envisage les choses comme des problèmes, on part perdant; il faut être positif". Sa recette pour s'en sortir: remplace le mot problème, par trop négatif, par le mot défi.

Pour autant, va-t-il devenir le président "agressif", "capable de montrer les dents", comme l'a souhaité son prédécesseur, M. André Fréchette? Réponse: "Je suis prudent de nature. Mais je pense avoir trouvé un juste équilibre entre la prudence et la capacité de prendre des risques. J'aime étudier les questions, mais pas *ad vitam aeternam*". Quand on a passé plus de la moitié de sa vie aux études, on aime aussi la rigueur intellectuelle. "Un membre de l'exécutif de la Sfm ne doit pas uniquement être représentatif, crédible, disponible, mais bien aussi capable de prendre des décisions rationnelles, et non sous le coup de l'émotion".

Ballotés au gré des humeurs

L'intellectuel passé à l'action souligne par ailleurs la nécessité d'une pensée à long terme, conduite par des hommes qui ne seraient pas préoccupés par l'immédiat. "Il faut s'arrêter pour penser. Le long terme ne peut être envisagé que dans le recueillement. Voilà pourquoi il ne peut être mené par l'exécutif de la Sfm, trop près de l'action."

En d'autres termes, près de l'action signifie, en clair, pour les responsables de devoir se laisser balloter au gré des humeurs politiques, être acculé à réagir plutôt que de pouvoir prendre l'initiative. On comprend parfaitement que l'actuel président tienne à une meilleure formation du personnel et des membres de l'exécutif, "afin de consolider les structures de l'organisme pour intervenir avec efficacité et rapidité, il faut développer une façon d'opérer qui permet de continuer les programmes en temps de crise".

René Piché laisse d'ailleurs savoir que tous les programmes en cours seront évalués, et d'éventuelles réorientations décidées. "D'accord pour créer des besoins, mais il faut pouvoir y répondre. Faute de quoi on tombe dans une impasse". L'information constituera une autre préoccupation immédiate. "Il n'existe pas le lien entre la Sfm et la base que j'aimerais voir. Le porte-parole des Franco-Manitobains regrette que "des gens de la communauté regarde la Sfm d'un mauvais oeil". Comme chacun, il sait qu'au Manitoba français, on a la mémoire longue. Des erreurs commises dans le passé n'ont pas encore été pardonnées.

Aucune faveur à accorder

Ainsi d'aucuns veulent croire que la Sfm n'est qu'une clique. René Piché, qui déclare volontiers "j'aime dire les choses que je pense pour voir les réactions", dément catégoriquement. "Je n'accepterais pas de travailler avec un exécutif bourré d'intérêts personnels. Depuis que je suis à la Sfm, je n'ai pas eu connaissance que l'exécutif ait opéré dans ce sens." Sur sa lance, il ajoute: "Je ne suis pas influençable. Un de mes avantages est de n'avoir aucun lien avec qui que ce soit qui me place dans une situation de négociation". Traduction: Je n'ai de faveur à accorder à personne.

Et pour lever un éventuel dernier doute, il conclut en affirmant: "Je ne suis pas susceptible. Sauf quand on attaque mon intégrité, quand on me soupçonne de promouvoir des intérêts personnels". Peut-être sans vraiment en prendre note, René Piché a fait ces mises au point sur un autre ton, en chassant les intonations de l'ancien professeur pour celles d'un homme d'action qui sent le besoin de convaincre les sceptiques et les incrédules. Sans doute le ton qu'il devra adopter s'il veut faire admettre aux Franco-Manitobains que leurs problèmes ne sont que des défis.



Durant le banquet de clôture de l'assemblée annuelle, M. et Mme Piché rendent hommage à l'ex-président, M. André Fréchette.

A la suite de la clôture officielle de la campagne annuelle du "Coup de pouce" à La Liberté, des lecteurs ont continué à faire parvenir des abonnements de soutien au journal. Nous reproduisons ici la liste des personnes qui ont généreusement contribué depuis la fin du mois de janvier.

M. Louis Labelle	Saint-Norbert
Mme B. Fortier	Saint-Boniface
Fleur-Ange Labossière	Somerset
Mme Alida Boulanger	Lac-du-Bonnet
Louis LeGal Sr.	Saint-Adolphe
Mgr Maurice Baudoux	Saint-Boniface
Doris Blouin	Saint-Boniface
Johnny Kenny	Saint-Germain
Wilfrid Turenne	La Broquerie
Mgr J. Bellavance	Saint-Boniface
Mme Béatrice Beauchemin	Ile-des-Chênes
M. et Mme Charles-E. Roy	Saint-Pierre-Jolys
Jules Roch	Lorette
Claudette Lussier	Somerset
René Gobin	Saint-Claude
M. Alfred Boulet	Saint-Boniface
Famille Lucine Bérubé	Saint-Boniface
Constance Waters	Winnipeg
Famille Claude Létienne	Saint-Boniface
M. et Mme Hubert Delaquis	Saint-Claude
Marcel Gauthier et Patricia	Saint-Boniface
Louis Bernardin	Sainte-Anne
Roger Fréchette	Allemagne de l'Ouest
M. Joseph Tougas	Saint-Vital
Mlle Rita Picton	Winnipeg
Sr Marguerite Mulaire	Saint-Pierre-Jolys
Mme Hélène J. Griveau	Saint-Boniface
Yvon H. Lefebvre	Calgary
Henri et Yvonne Bergeron	Montréal
Denis Morier	Saint-Boniface
Anonyme	Saint-Boniface
Marie Guilleminot	Saint-Boniface
Mme Hazel A. Parkinson	Winnipeg
Claire MacKenxie	Saint-Boniface
Léon Saquet	Sainte-Rose-du-Lac
M. et Mme Robert Grenier	Saint-Léon
David Wellard	Winnipeg
Mme lise McLeod	Winnipeg
Robert Michon	Sainte-Foy

"Il ne faut pas crever..." — Antonine Maillet

À l'occasion de l'assemblée annuelle de la Sfm du 11 mars, l'accent a été mis sur la recherche de l'identité. Dans ce sens, le célèbre écrivain acadien Antonine Maillet, auteur de "La Sagouine" a donné, à titre de conférencière invitée, une contribution originale.

par Bernard Bocquel

Mme Antonine Maillet a utilisé toute sa verve, son talent d'orateur et son art de convaincre pour livrer aux Franco-Manitobains minoritaires un message à la fois simple et poignant: "Aussi longtemps qu'on est vivant, on n'a pas le droit d'être mort".

Pour Antonine Maillet, chaque personne, chaque groupe ou communauté est unique et de ce fait doit pouvoir transmettre son expérience unique, communiquer cette contribution spécial au reste du monde. Pour cette raison, l'auteur acadien prêche la diversité. "Pourquoi faudrait-il que tous les Francophones aient le même accent? Vous, Franco-Manitobains, avez-vous le vent des plaines dans la gorge"?

Véritablement, Antoine Maillet a chanté, tout au long de son intervention, une sorte d'hymne à la vie: "D'abord, il y a la vie" a-t-elle dit; mais elle a aussi convenu de la triste situation de toutes communautés minoritaires. "Les jeux, les malheurs de l'histoire ont fait ce que nous sommes. Il y a du danger pour ceux qui sont minoritaires, qui sont uniques au monde."

Le Franco-Manitobain "unique et irremplaçable" ne devra pas oublier le message d'Antonine Maillet qui a dit, sur un ton presque joyeux, avec son accent qui a le vent salé de la mer dans la gorge: "Il ne faut pas crever avant de trépasser; il faut pas mourir avant son heure"...



L'auteur de "La Sagouine", Mme Antonine Maillet. "Que vivent les minorités".

M. Dupasquier quittera le CcfhQ

Le directeur général du Comité culturel des francophones hors Québec, M. Normand Dupasquier, ne renouvellera pas son contrat à la direction de cet organisme. Il quittera donc les locaux du CcfhQ, situés rue Taché à Saint-Boniface, à la fin du mois de juin.

Les raisons invoquées par M. Dupasquier sont d'ordre personnel. "Voilà cinq années que je travaille dans le domaine de la francophonie en qualité de directeur d'une association. C'est assez fatiguant, et je me sens vidé."

LA SFM VEUT SAVOIR CE QUE VOUS PENSEZ!!

Avant de rendre son rapport à l'exécutif de la Société franco-manitobaine, le Comité de la Constitution veut connaître vos opinions sur les recommandations du Comité Politique de la Fédération des francophones hors Québec.

Nous vous présentons ci-dessous un résumé des recommandations du Comité Politique. Vous êtes d'accord?? Ça ne va pas?? Vous avez des commentaires, suggestions???...

Pour faciliter l'étude de ces recommandations (dans la colonne gauche), nous présentons (à droite) l'actualité politique canadienne.

Comité Politique de la FfhQ

1- Une nouvelle constitution fondée sur la double réalité de l'association de deux peuples fondateurs et de dix provinces est nécessaire.

2- La nouvelle constitution doit être mise en vigueur par un mécanisme strictement canadien.

3- La nouvelle constitution doit reconnaître le droit des peuples à l'autodétermination.

Actualité

1- Les principaux historiens canadiens ont toujours décrit l'Acte d'Amérique du Nord Britannique (1867) comme étant un pacte entre les deux peuples fondateurs. Seulement au Québec ce pacte est-il encore respecté!

2- L'Acte d'Amérique du Nord Britannique (1867) est un acte du parlement d'Angleterre et se trouve encore en Angleterre.

3- Refus catégorique, même de considérer le droit des peuples à l'autodétermination.

QU'EN PENSEZ-VOUS? ____________________

____

COMMENTAIRES: ____________________

____

4- Le préambule de la constitution doit affirmer la pleine souveraineté du Canada et proclamer que celui-ci constitue une république fédérale de type parlementaire.

5- Le préambule de la constitution doit énumérer les objectifs de la fédération, notamment:

- le respect des libertés fondamentales, droits linguistiques et libertés démocratiques,
- le principe de la redistribution de la richesse nationale,
- l'affirmation de la place particulière des deux peuples fondateurs au sein des institutions canadiennes,
- la reconnaissances du devoir des gouvernements d'assurer le développement des communautés de langue officielle et la protection des valeurs culturelles des autochtones.

4- Le Canada est une monarchie constitutionnelle.

5- L'Acte de 1867 n'énumère pas d'objectifs comme tels; il se concentre surtout sur les responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux. En ce qui concerne les droits linguistiques, la redistribution des richesses nationales, le concept des deux peuples fondateurs, la protection des valeurs culturelles des autochtones;
A vous d'en juger!

QU'EN PENSEZ-VOUS? ____________________

____

COMMENTAIRES: ____________________

____

6- Une déclaration des droits fondamentaux individuels et collectifs doit faire partie intégrante de la constitution.

7- Les droits individuels doivent s'étendre aux libertés publiques et politiques, à la discrimination et à l'élection libre et démocratique des gouvernements.

8- Les droits collectifs doivent prévoir l'obligation pour les gouvernements de reconnaître les communautés minoritaires de langue officielle et de prendre des mesures spéciales en vue de donner une plus grande réalité à l'égalité des peuples fondateurs. Les communautés officielles disposent d'un pouvoir d'initiative leur permettant de réclamer des mesures spéciales des gouvernements en application des devoirs ci-devant.

9- Le pouvoir des gouvernements de suspendre l'exercice des droits fondamentaux en cas d'urgence doit être strictement limité.

6- L'Acte de 1867 accorde une protection à la minorité Protestante au Québec. En 1870 au Manitoba, l'élément francophone reçoit certaines garanties, qui sont abolies en 1890.

7- L'Acte de 1867 ne s'arrête pas tellement là-dessus.

8-

9- L'Acte des Mesures de Guerre s'appliquait à tout le Canada en 1970......

QU'EN PENSEZ-VOUS? ____________________

____

COMMENTAIRES: ____________________

____

10- Une déclaration des droits linguistiques individuels et collectifs doit faire partie intégrante de la constitution.

11- Les droits linguistiques individuels doivent s'étendre aux domaines suivants:

A) le droit de s'exprimer en français ou en anglais devant le Parlement fédéral et les législatures provinciales;

B) le droit à la traduction des lois, archives, comptes-rendus et procès-verbaux du Parlement du Canada et des législatures du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ceci implique donc que tous les autres services seraient offerts dans la langue du groupe majoritaire de province. Par contre tout citoyen de n'importe quelle province aurait le droit de s'adresser en français à l'assemblée législative, aux tribunaux et aux agences gouvernementales.

C) le droit aux services en français ou en anglais dans les bureaux principaux des gouvernements et sociétés d'Etat situés dans les capitales et dans les régions où vit un nombre important de personnes employant ces langues;

D) le droit d'utiliser le français ou l'anglais devant les tribunaux canadiens;

E) le droit à des procès entièrement tenus dans la langue française ou anglaise au Manitoba, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et devant les tribunaux établis par le Parlement du Canada;

F) le droit à l'enseignement dans leur langue maternelle pour les enfants de tous les citoyens canadiens de langue officielles et ce dans une école homogène de langue officielle contrôlée sur le plan local et provincial par la communauté desservie.

10- Au niveau gouvernemental on peut (selon l'acte de 1867) s'adresser en français ou en anglais au gouvernement fédéral, ainsi qu'au gouvernement du Québec. Le Nouveau-Brunswick s'est déclaré bilingue en 1967 - 100 ans après son entrée en confédération.

11-

A) la langue officielle de 8 provinces est l'anglais. Depuis le Bill 101 au Québec, le français est la langue officielle mais prévoit des exceptions passablement larges en ce qui est de l'usage de l'anglais.

B) Manitoba - rien
Ontario - rien
Nouveau-Brunswick - bilingue
Québec - versions en anglais disponibles dans la plupart des cas (selon le Bill 101);

C) selon la Loi des Langues Officielles, c'est le cas. En réalité, M. Max Yalden, Commissaire aux langues officielles a déclaré que les francophones étaient des citoyens de troisième classe lorsqu'il a évalué les services qui leur sont disponibles dans leur langue;

D) impossible dans 8 provinces sur 10;

E) Manitoba - non
Ontario - non
Québec - oui
Nouveau-Brunswick - oui;

F) Seuls au Québec et dans certaines régions du Nouveau-Brunswick, les francophones contrôlent leurs institutions scolaires. Ailleurs, il n'y a que des permissions.

QU'EN PENSEZ-VOUS? ____________________

____

COMMENTAIRES: ____________________

____

Envoyez vos commentaires à:
COMITÉ DE LA CONSTITUTION
Cp 145
Saint-Bonfiace, Man.
R2H 3B4

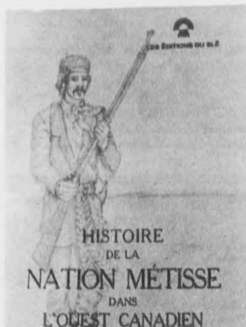
Aimeriez-vous participer à un mini-colloque sur les questions constitutionnelles décrites ci-haut? Si oui, téléphonez au 233-4915.

Un historien de l'Ouest canadien

Les Editions du Blé viennent de publier un ouvrage dont la lecture sera indispensable à tous ceux qui désirent mieux comprendre la réalité de l'Ouest canadien; ouvrage qui s'était d'ailleurs fait des plus rares depuis les années trente, après sa première publication.

par Alexandre L. Amprimoz

Histoire de la Nation Métisse dans l'Ouest canadien d'Auguste-Henri de Trémaudan est loin d'être un livre démodé. Certes, depuis 1936 les historiens se sont penchés avec une rigueur de plus en plus marquante sur la vie et l'oeuvre de Louis Riel. C'est d'aillleurs en partie grâce au travail de Trémaudan que l'on commence à voir aujourd'hui Le Prophète du Nouveau-Monde non plus comme un criminel mais comme un martyr. L'auteur de **L'Histoire**... a, en effet, été le premier à accumuler une documentation imposante pour soutenir son étude, car avant lui on ne faisait que reprendre les arguments du pouvoir fédéral de l'époque.



Les faits de 1867-70 comme ceux de 1885 ne sont pas assez connus du grand public; il faut lire Trémaudan, c'est une question de survie, car l'Orangisme, lui, n'est pas mort! Les McTavish, les McDougall, les Dr Schultz et les Scott ne doivent pas être oubliés! Ils nous rappellent certains de nos politiciens voulant se débarrasser de notre culture au nom d'un Canada qui jadis envoya ses arpenteurs sur des terre métisses avant même de les avoir acquises! Oublier l'histoire de la Nation métisse serait pour un Francophone de l'Ouest, comme oublier le Règlement 17 pour un Franco-Ontarien, comme oublier les massacres des Troubles de 1837-38 pour un Québécois. Ce sont là des mots que certains esprits libéraux trouveront un peu durs, mais l'histoire même de la composition du livre de Trémaudan met en relief la ténacité de l'oppresseur.

L'intimidation

Recueillir la documentation fut la longue patience, donc le génie de Trémaudan. Il fut soutenu à l'époque par la courageuse Union Nationale Métisse que les autorités tâchèrent d'intimider (le mot est faible) de leur mieux! Et imaginez cet écrivain, ayant le sens de la justice, s'exilant 'pour des raisons de santé' en Californie afin d'écrire son "Magnus Opus!"

Il faudrait tirer tout cela au clair: éditer les oeuvres complètes de Trémaudan, et les traduire en anglais.

C'est par centaines que l'on pourrait citer les abus des soldats ontariens envers les Métis lors de l'établissement du gouvernement canadien. L'arrivée des troupes orangistes coïncida avec la multiplication des viols et des assassinats à Winnipeg. Cette "véritable orgie" était "tolérée, sinon encouragée par les chefs". Ces événements ont été amplement reconnus, même par les historiens de langue anglaise.

Ignorer l'histoire de la Nation Métisse dans l'Ouest canadien c'est prendre Riel une deuxième fois, c'est assassiner la vérité.

Un exemple précis,illustrant cet état, est l'assassinat d'Elzéar Goulet, paisible conseiller de Riel. Le "Daily Telegraph" de Toronto écrivit: "Un malfaiteur supprimé." Mais que s'était-il vraiment passé? Le 13 novembre 1870, Goulet fut attaqué par des soldats de Wolseley. Dans l'espoir de leur échapper, le Métis tenta de traverser la Rivière Rouge à la nage, mais il fut lapidé par les Orangistes avant de pouvoir atteindre l'autre rive. Il y eut une enquête-fantôme. Les magistrats, comme tout le monde, connaissaient les coupables. On décida de n'arrêter personne, soi-disant, pour ne pas exciter la population...

Les petites nouvelles

Inscriptions aux "Heures Claires"

Les responsables du jardin d'enfants français "Les Heures Claires", situé dans l'école Provencher à Saint-Boniface, laissent savoir que les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire des enfants âgés entre trois et cinq ans peuvent déjà être prises. La rentrée scolaire 1979/80 aura lieu le 6 septembre prochain. Pour plus d'informations, téléphonez au 233-4442 entre 9 h et 15 h.

Saint-Jean-Baptiste à "OK d'abord"

Le Cerlce Molière est en tournée dans la province avec la pièce "OK d'abord", écrite par les Franco-Manitobains Jean-Guy Roy et Claude Dorge. Elle sera présentée le vendredi 23 mars à 20 h 30 au sous-sol de l'église de Saint-Jean-Baptiste. Le prix des billets est de $3.50.

MADELEINE LAROCHE LA RACONTE

La vie bretonne au Manitoba

Début du siècle en Bretagne. Des spéculateurs canadiens balladent en France le rêve doré des "homesteads" et des terres à bon marché des prairies canadiennes. Le même procédé de marketing s'opère aussi bien en Savoie qu'en Auvergne ou en Normandie.

Beaucoup de jeunes et hardies familles émigrent au Canada et font souvent face au dépaysement, à la misère et au travail ardu de la terre. Chez les uns comme chez les autres, quoi de plus normal que de tenter de se recréer un coin de pays ici qui ressemble à celui qu'ils ont quitté?

Voilà une terre fertile pour l'imagination que tente de recréer une manitobaine de première génération, née de parents Bretons, Mme Madeleine Laroche, née Pennarun. Depuis quelques années, à sa résidence de ferme d'Otterburne, elle écrit des textes, des poèmes et un roman dont voici l'histoire...

par André-Yves Rompré

"Mes parents Bretons ont émigré au Manitoba en 1908, pour s'installer dans le petit village de Kerguenan, entre Sainte-Rose-du-Lac et Laurier où de nombreux autres Bretons s'installaient en même temps", raconte Madeleine Laroche.

Attirés au Canada par "la promesse de terrains à bon marché", ses parents, Josèphe et René Pennarun ont dû trimer dur pour gagner leur croûte dans le petit village de Kerguenan (mot breton qui signifie "village d'abeilles". A noter que dans le roman écrit par Madeleine Laroche, le nom de Kerguenan a été changé pour devenir "Kernevez" qui signifie "village neuf").

Ses parents ont eu huit enfants sur la ferme qu'ils avaient achetée à bon prix. D'ailleurs, la première école de cette petite bourgade bretonne au Manitoba a été dénommée "l'école Pennarun", d'après le nom de la famille paternelle.

Même si les Bretons vivaient assez éloignés des autres communautés francophones du Manitoba d'alors, leur histoire les unissaient par le sort qu'on allait tôt réserver ici à la langue française qui, comme tout le monde sait, a été réduite à la clandestinité dans à peu près tous les domaines. "C'est un peu comme à l'époque de mes parents en Bretagne qui se faisaient suspendre des cloches au cou s'ils parlaient le breton à l'école", soulève avec vigueur l'auteur de "Les va-nu-pieds".

"D'ailleurs, ajoute-t-elle, je me suis vite rendu compte que la cause française était une cause perdue ici. A l'école, on riait de nous quand on parlait français." Et puis il y a eu l'époque du français illégal qui s'enseignait sous la table...

Complétant des études dans une école normale de Winnipeg, Madeleine (Pennarun) Laroche eut tôt fait de retourner enseigner à l'école de Kerguenan. Ensuite, elle poursuivit sa carrière d'enseignante à Sainte-Amélie, Yorkton, Gladstone et Otterburne. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'elle a pris le mari, mais pas nécessairement le pays, car pour elle, le petit coin de Bretagne recréé à Kerguenan restera toujours la principale source de ses inspirations littéraires.



"Les Bretons sont des gens d'imagination", selon Madeleine Laroche, une manitobaine, née de parents bretons.

"J'ai toujours écrit", lance-t-elle quand on lui demande la question classique. Quand on a grandi dans la littérature de Voltaire et d'Hugo alors qu'ils étaient à l'index, et qu'un talent et un goût d'écrire se manifestaient, la réponse de Madeleine Laroche s'explique tout à fait dans le contexte.

Qu'est-ce qu'elle écrit, justement? -"J'ai écrit beaucoup de poésies, mais au cours des dernières années, je me suis attardée à rédiger un roman. Je voulais dans ce roman, qui n'est pas un documentaire, montrer aux gens du Manitoba une tranche de notre vie bretonne ici", précise-t-elle. "Nous étions heureux, on avait tellement d'imagination", qu'il fallait le dire, répète l'auteur âgée de 54 ans et qui a soudainement envie de publier.

"Quand on parle des origines manitobaines, dit-elle encore, on parle beaucoup des colons Québécois ou des Ukrainiens, mais on ne parle jamais des Bretons... qui étaient moins riches que les autres Français!"

Les Bretons sont des gens bien particuliers qui ont des caractéristiques aussi particulières. Ainsi nous les décrit Madeleine Laroche: "Le Breton est un type convaincu qui ne démord pas de ses convictions. En un mot, il est têtu. Il est frugal, c'est-à-dire qu'il ne gaspille rien, et mange bien. Il est généreux. Il aime la terre presque comme les anciens qui en faisaient une déesse".

Une autre caractéristique légendaire des Bretons, c'est d'être superstitieux. Les anecdotes ne manquent pas à cet égard: "Nos parents nous faisait boire un oeuf cru le matin de Pâques -un oeuf qui devait avoir été pondu la journée du Vendredi Saint- afin de ne pas avoir de maux de gorge pendant l'année"!

Cette superstition a été vérifiée par Madeleine Laroche qui s'est rendue à deux reprises visiter la Bretagne de ses parents. Voici ce qu'elle dit à ce sujet: "J'ai une cousine en Bretagne qui, encore aujourd'hui, croit aux fantômes et laisse à chaque soir un plat de lait à sa fenêtre pour que les nains puissent venir boire pendant la nuit et apporter la bonne chance"...

LES VA-NU-PIEDS

D'après un roman écrit par Madeleine Laroche

CHAPITRE I Présentation de Kernevez

Pour les passants, Kernevez n'était qu'un nom inscrit sur une petite planche au bord de la route.

- Où c'est Kernevez? demandaient ceux-ci, comme si ce problème était plus pressant que celui des grands politiciens frôlant en ces jours-là les bienfaits possibles d'une grande guerre à laquelle presque chaque pays du monde entier participerait. S'ils s'étaient donné la peine de descendre de voiture, et de suivre le petit sentier flanqué de deux pins, ils auraient pu jouir d'une promenade exquise. Ce sentier conduisait entre deux haies de carangana, taillées de façon à ce qu'elles ressemblent à deux grands murs verts. Au bout de ces haies, deux lilas se tenaient comme des sentinelles devant un tableau si charmant et paisible qu'on aurait dit une image dans un conte de fée. Il y avait une cabane en rondins, soigneusement blanchie, entourée de bancs de fleurs. Les parfums des mignottes, des lilas, des oeillets, des roses et des pivoines s'entremêlaient et laissaient momentanément toute personne dans une transe quasi-sensuelle. Où finissaient les fleurs, se dressait la forêt. Les grands arbres soupiraient, agitaient leurs branches. Les pieds enfoncés dans un tapis de fougères et de violettes, ils se penchaient, anxieux de protéger ce petit coin du paradis. Un autre sentier partait du seuil de la porte et conduisait au jardin potager et à un verger minuscule. Derrière les jardins, une demie douzaine de ruches d'abeilles bourdonnaient sans malice. Kernevez, village neuf.

M. le Manec, le maître de poste, atteint d'une nostalgie de son pays, avait créé en plein coeur du Manitoba, un petit coin semblable à celui qu'il avait laissé en sa chère Bretagne. Un bureau de poste ne fait pas un village, mais il n'avait pas choisi un nom prétentieux pour son district, et peut-être qu'un jour son bureau deviendra le noyau d'un petit village? -Il rêvait M. le Manec.

La route qui branchait les villages l'un à l'autre, descendait du sud, faisait un virage de 45 degrés pour dire "bonjour" à Kernevez, franchissait le point de la rivière Tortue, et tournait à nouveau pour reprendre le nord.

Les habitants de la région formaient un groupe harmonieux. Quoique les fermes étaient séparées par des grands champs, ils trouvaient le moyen de se voisiner et de s'entraider. Quand on s'aperçut qu'il y avait assez d'enfants pour remplir une école, elle fut construite. Une semaine avant l'ouverture des classes elle fut incendiée, supposément par un vagabond, un itinérant qui s'était arrêté pour la nuit. C'était une catastrophe, mais après s'être remis du choc, les habitants en bâtirent une autre. Judicieux Bretons! Ils virent à ce que cette école soit située assez loin de toutes les familles pour ne pas y avoir de jaloux.



COURS DE PRINTEMPS (INTERSESSION) ET COURS D'ETE 1979

du 23 avril au 24 mai 1979 (intersession)
LUNDI & MERCREDI (19 H à 22 H)

Psychologie 17.347	Psychométrie (3 cr.)	C. Léonard
Education 43.301	Mesure et Evaluation (3 cr.)	C. Léonard
Education 43.302/3	Orientation (3 cr.)	F. Binette
*Education 63.399	Méthode dynamique (3 cr.)	M. Robidoux-Kirzinger

du 28 mai au 28 juin 1979 (intersession)
LUNDI & MERCREDI (19 H à 22 H)

Psychologie 17.355	Psychologie de l'apprentissage (3 cr.)	F. Binette
Education 43.202		

du 23 avril au 28 juin 1979 (intersession)
LUNDI & MERCREDI (19 H à 22 H)

Biologie 17.123	Biologie A (6 cr.)	A. Fréchette

MARDI & JEUDI (19 H à 22 H)

Français 44.221	Cours de langue (6 cr.)	
*Géographie 53.248	Géographie de populations (6 cr.)	A. Fauchon

du 4 juillet au 16 août 1979 (COURS D'ÉTÉ)
(1er semestre: 4 juillet au 24 juillet; 2e semestre: 26 juillet au 16 août)
LUNDI AU VENDREDI (8 H 30 à 10 H 15)

Anthropologie 76.102	Coutumes de l'homme (3 cr.)	F. Girard
Anthropologie 76.358	Amérindiens (Amérique du Nord) (3 cr.)	F. Girard
Français 44.229	Moralistes, penseurs et critiques (6 cr.)	

LUNDI AU VENDREDI (10 H 30 à 12 H 15)

Anglais 4.244	XXe. British Lit. (6 cr.)	B. Rivers
Religion 20.22.	Psych. de la Religion (6 cr.)	J. Lambert

BAIN '79 (JUILLET 1979) **CAP-ROUGE, QUÉBEC**

Education 37.399; 43.399; 59.399; 63.399; 81.399 - projets d'étude et de création d'instrument pédagogique.

(*offerts si le nombre d'inscriptions est suffisant)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU:
Secrétaire général, Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale R0H 0H7 (233-0210)

LA S.F.M. VOUS INFORME

Mme Marie jubinville, directrice générale de la Société franco-manitobaine a le plaisir de vous annoncer la rentrée en fonction de **Lucille Roch** comme coordonnatrice généraliste et **Gertrude Mousseau**, comme aide technique.

Mme Mousseau est bien connue par la communauté francophone ayant déjà travaillé au **Centre culturel franco-manitobain**, à la **Société franco-manitobaine** et au **Centre de ressources** à Norwood.

Lucille Roch apporte avec elle plusieurs années d'expérience au sein du gouvernement provincial en tant que coordonnatrice responsable des programmes de création d'emplois.

Lucille Roch



Gertrude Mousseau





LUNDI À 19h00: DISCO-BALLET

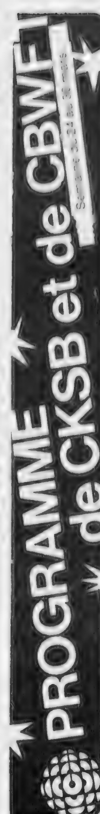
un "happening" réalisé par Léo Foucault lors de la soirée organisée par les élèves du Ballet Royal de Winnipeg à la salle du Centenaire -

Au programme:
- danses par ces derniers
- concours de vêtements et de danses disco
- un pas-de-deux interprété par Jacques Lemay et Janis Dunning.

AU RYTHME DU DISCO!



une réalisation de Léo Foucault



LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE
2 au 8 avril 1979
Concours, livres à gagner, activités

Cinéma pour enfants

LE DIMANCHE 25 MARS 1979

PROGRAMME

DUEL-DUO (ANIMATION, O.N.F.) 2 MIN.
TOI MON CHEVAL (DANEMARK) 65 MIN.
PIERRE ET LE POTIER (O.N.F.) 20 MIN.

TOI MON CHEVAL, de Harry Watt (Danemark)

Alain Christiansen, âgé de 12 ans, a une véritable passion pour les chevaux, qu'il a héritée de son père, mort dans un accident d'équitation. Aussi, sa mère tient-elle à l'éloigner des pistes de courses et des écuries, où se promène continuellement Alain, et, pour ce faire l'envoie en vacances cez un oncle. Mais les voisins de l'oncle tiennent une école d'équitation...

SAMEDI: 24 mars à 10 h 00
SOUS-SOL DE L'ÉCOLE À SAINT-JEAN-BAPTISTE

BIENVENUE À TOUS!

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Le Centre culturel franco-manitobain
présente une exposition de
dessins - peintures - photographies et poterie
du 7 mars au 30 mars 1979
avec la participation de la Galerie Debreuil
Ccfm
340, boulevard Provencher

****

Une rencontre à "nous autres"
le 30, 31 mars 1979
au Collège universitaire Saint-Boniface
et au Centre culturel franco-manitobain
Détails à suivre

****

LE THÉÂTRE FRANCAIS D'EDMONTON
est à la recherche
d'un(e) directeur(trice)
artistique pour sa saison 79-80.

Toute personne intéressée peut envoyer sa demande et son curriculum vitae au:

THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON
8406 - 91e rue (street)
EDMONTON, ALBERTA.
T6C 4G9

Date limite: 15 avril 1979.
Salaire à discuter.

DERNIÈRE ÉMISSION DE LA SÉRIE EN ROUTE 78-79

dimanche à 19h00

Cette semaine, l'équipe a fait étape à Saint-Brieux et à Debden. en **Saskatchewan,** à l'occasion de l'ouverture de 2 réémetteurs.

Au cours de la visite à **SAINT-BRIEUC,** village fondé par des Bretons originaires de SAINT-BRIEUC en France, vous ferez connaissance avec Monsieur François Bourgault, qui a créé une industrie de cultivateurs.

Et à **DEBDEN,** dont les fondateurs sont originaires de l'Est des États et du Québec, vous rencontrerez une charmante vieille dame, Mme Lucianna Lajeunesse qui, à 90 ans, est encore active sur le plan social, après toute une vie de pionnière.



Denis Chagnon: l'animateur

L'équipe de EN ROUTE, "une équipe qui n'a pas froid aux yeux": elle est allée de Thompson à Kénora, a parcouru le Manitoba et la Saskatchewan de long en large pour vous livrer au cours de la saison le Fruit de ses recherches.

Elle vous remercie tous, participants et téléspectateurs.



François Savoie: un réalisateur qui sait 'animer" son équipe.



Georges Beaudry, Richard Simoens, Claude Trudel, Jean Beaulieu.

Palmares Pulsation

du 15 au 31 mars 1979

1. Les p'tits coeurs	Manuel Breault et Jean-Pierre Frechette	11. Le Moineau Raconteur	Barde
2. Aimer d'amour	Boule Noire	12. Messager du Temps	Jaques Rivest
3. Equinoxe 5	Jean-Michel Jarre	13. Thaiti, Thahiti	Voyage
4. La Fille du Capitaine	Jim Corcoran et Bertrand Gosselin	14. L'ennui cherche un amour	Pagliaro
5. Trop tard	Toulouse	15. Trinquons nos verres	Alan Stivell
6. Rue Ste. Famille	Maurice Paquin	16. Ce soir on danse à Naziland	N. Workman
7. L'Homme de l'Espace	Jean Robitaille	17. Viens T'en Donc	Tex Lecor
8. L'envol des singes latins	Maneige	18. Michel	Patsy Gallant
9. Le Coeur Plus Chaud	Jaques Michel	19. Cosmic Messenger	Jean-Luc ponty
10. L'enfance	Isabelle Mayereau	20. Disco-Boulk	Les Frères Brosses

Tous les lundi Pulsation vous présente un nouveau microssillion accompagné d'un interview avec l'artiste. Et le mardi c'est le choix des jeunes du C.J.P.

LIGNE OUVERTE SUR L'ÉCOLE GUYOT

Y a-til un surpeuplement à l'école Guyot?

A l'émission Premier-Quart le **jeudi 29 mars,** Jacqueline Blay interviewera un invité au sujet de l'école Guyot et du surplus d'élèves l'an prochain.

Téléphonez à partir de 9 h 00, ils répondront aux questions que vous leur poserez en composant le **233-8020.** Nous acceptons les frais d'appel.

PREMIER—QUART

de 6h00 à 9h30

LES BEAUX DIMANCHES

- À 19h30: André Gagnon se raconte

Un documentaire vivant, humain sur «Dédé»

Un peu à la façon *Propos et confidences*, ce documentaire sur l'un des pianistes les plus populaires du Québec permet aux téléspectateurs de Radio-Canada de faire plus ample connaissance vec celui qu'on a appelé «le petit Mozart» et que tout le monde ou presque appelle aujourd'hui Dédé.

André Gagnon intime, simple et direct comme il est dans la vie. Dédé qui se retrouve au milieu d'amis devant lesquels il se raconte.



- À 20h30: "UN ALLER SIMPLE" un drame psychologique

Monique Proulx, l'auteur d'**Un aller simple**, suit le cheminement d'une femme qui sent le besoin d'affirmer son identité. Elisabeth est déçue de la vie qu'elle mène à Montréal avec son mari et son jeune fils. Dans son rôle d'épouse et de mère, Elisabeth se sent reléguée à la fonction d'utilité courante, comme l'eau et l'électricité. Un beau jour n'y tenant plus, elle prend la décision d'aller vivre à Québec.



GÉNIES EN HERBE: JEUDI À 19h00

L'équipe du Collège de Saint-Boniface affrontera celle de Louis-Riel.





Réalisation: Marie Benoist-Martin

LE HOCKEY à notre antenne

· samedi à 13h00

Les **CANADIENS DE MONTRÉAL** affronteront les CAPITALS DE WASHINGTON.

Veuillez noter que samedi soir, à 19h00, vous pourrez regarder un film canadien intitulé: **"LE SOLEIL SE LÈVE EN RETARD"** avec **Denise Filiatrault** et **Yvon Deschamps** dans les rôles principaux.

· dimanche à 14h00

en direct de l'ARENA de WINNIPEG

LES JETS contre LA FINLANDE



commentateur



François Riopel



analyste



Marcel Gauthier

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

24 mars

8:30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec
9:00 LE PETIT CASTOR
Debut.
9:30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
10:00 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORET
Debut.
L'histoire d'un enfant blanc, âgé de 13 ans, trouvé dans la forêt vierge par les Swazis
10:30 LES HEROS DU SAMEDI
Escrime et karate
11:30 TELEJEANS
Anim.: Jacques Lemieux
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montreal, les Capitals de Washington rencontrent les Canadiens
15:30 LES INTERLUDES
Le Metier à tisser. Un métier à tisser ancien
Le Porte-poussière. Un ferblantier fabrique un porte-poussière
La Machine à tricoter. Une machine à tricoter antique. Réal.: Léo Plamondon
16:00 LES SABLES VIVANTS DE NAMIB
Ce désert de la côte sud-ouest de l'Afrique renferme une faune unique et quasi miraculeuse (USA)
17:00 BAGATELLE
18:00 HEBDO-SAMEDI
Animé par Achille Michaud
19:00 CINEMA
Le soleil se leve en retard. Drame réalisé par André Brassard, scénario de Michel Tremblay, avec Rita Lafontaine, Yvon Deschamps, Denise Filiatrault, Huguette Oligny et François Tassé. Après avoir eu une peine d'amour à vingt ans, une jeune femme a atteint la trentaine sans avoir trouvé l'âme soeur. Elle [illegible] à une agence de rencontres et fait la connaissance d'un [illegible] timide (Can.)
21:30 CHEZ DENISE
[illegible] avec Denise Filiatrault dans le rôle principal
22:00 ACTION SANTE
L'hypertension
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Nouveau Parti démocratique
23:10 CINEMA
Les Invitations dangereuses. Drame policier realisé par Herbert Ross avec Richard Benjamin, James Mason James Coburn, Joan Hackett Raquel Welch et Dyan Cannon. Un an après un party qui s'est terminé par la mort tragique de sa femme, un millionnaire invite sur son yacht les mêmes personnes conviées à la reception fatidique (USA 73
1:20 CINE-NUIT
La Femme écarlate. Comédie réalisée par Jean Valère, avec Monica [illegible], Robert Hossein et Maurice Ronet. Une femme a été dépossédée de l'entreprise familiale par son directeur commercial. Elle se donne huit jours de folle vie avant de tuer le scélérat ou de se suicider (Fr. 68

DIMANCHE

25 mars

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 WICKIE
9:30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE
2e de 13: "Kébékio et les Trois Petits Conchons"
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par le père Fernand Croteau, de la paroisse Morinville, diocèse de St-Paul, Alberta
11:00 DUDH KOSI
La rivière sauvage.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: "En robe des champs avec Yvon Dufour": visite à la ferme de ce comédien-cultivateur, dans la région de Charlevoix
13:00 MUSIQUE MINIATURE
Invités: Forduce Pier, trompette; Janet Scott, piano; Malcolm Forsyth, trombone; David Hoyt, cor
13:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
La Terre, cette inconnue (dern. de 4): "La Vulcanologie". Comment se forment les volcans et comment peut-on les étudier? Inv.: Haroun Tazieff, vulcanologue
En direct de l'Aréna de Winnipeg. Rencontre opposant les Jets à la Finlande
17:00 SECOND REGARD
Entrevue d'Yves Blouin avec M Constantin Tatsos, président de la Grèce
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 EN ROUTE
Fera étape à St-Brieux en Saskatchewan à l'occasion de l'ouverture d'un réémetteru: anim.: Denis Chagnon; réal.: François Savoie
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Un aller simple. Dramatique de Monique Proulx. Le cheminement d'une femme devant le besoin d'affirmer son identité. Déçue de l'existence menée à Montréal avec son mari et son fils, elle quitte sa famille pour Québec. Réal.: Jean-Pierre Ratté. CBVT-Québec
21 45 TEL QUEL
Bref historique du référendum promis par le Parti Québécois: résultats d'un sondage fait parallèlement aux réseaux anglais et français. La [illegible] sur les consultations populaires avec des comparaisons de ce qui s'est fait dans d'autres pays [illegible]
22 45 LE TELEJOURNAL
23:00 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINE—CLUB
Daguerreotype [illegible]

LUNDI

26 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivieres. "Plein air".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Décoration d'un appartement, avec Jacques Bouchard. Moussaka à la maigre, recette bulgare.
11:30 ARTISANS QUEBECOIS
"Armand Hardy, menuisier tonnelier"
12:00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Gérald Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Est-il facile d'être artiste francophone à Toronto".
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Trois-Rivières: "Les Loisirs".
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
14:45 LES CHIBOUKIS
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 DISCO-BALLET
Un "happening" à la salle du Centenaire, basé sur le disco. Avec les étudiants du Ballet Royal de Winnipeg. Réal.: Léo Foucault.
19:30 CARNAVAL FRANSASKOIS
Fête populaire organisée par les Fransaskois avec la participation d'artistes locaux.
20:00 TERRE HUMAINE
Eléonore et Jonas attendent le consentement de Pierrette pour avouer à Michel qu'il a été adopté.
20:30 A CAUSE DE MON ONCLE
Fernand et Vincent font croire aux Ouellet qu'ils ont découvert une cave à vin dans le sous-sol de la maison.
21:00 LES JORDACHE
6e de 11: 1958. Rudy devient de plus en plus puissant dans le monde des affaires mais il n'est pas heureux.
22:00 PAPA CHER PAPA
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 25 mars à 13h30
23:50 LES CHEMINS DE L'EXIL
Les seize dernières années de la vie de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). 1re de 2: Après sa condamnation pour atteinte à l'Etat et à la religion, Rousseau entreprend une longue errance qui commence par la Suisse natale. Avec François Simon, Dominique Labourier, Martine Chevallier, Corinne Corinne Coderey et William Fox. Réal.: Claude Goretta.

MARDI

27 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le Porc-épic" (3e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
"L'Arbre". "Les souliers".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"L'Art floral".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Baluchons japonais, avec Josée di Stasio. Chaussures tressées, avec Marie-Josée Lanoix. Confectionner son propre yogourt.
11:30 LE MONDE EN LIBERTE
"Madagascar II"
12:00 LASSIE
"Le Chien fou" (dern. de 2).
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Portrait d'une artiste: Françoise Sullivan".
14:30 CINEMA
Columbo: Symphonie en noir. Policier réalisé par Nicholas Colasanto, avec Peter Falk. Après avoir tué sa maitresse, un chef d'orchestre maquille son crime pour laisser croire au suicide.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES ORIENTAUX
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 GRAND-PAPA
Véronique rencontre Estelle à l'hôpital avec le bébé qui est mongol. Réal.: Aimé Forget.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
"F" comme "Femmes". Francine participera à une émission féminine télévisée, qui a pour thème: "Pour combien comptent les femmes dans la carrrière de leur mari".
21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:00 L'ENFANCE A VIVRE
L'Envers du jeu (2e de 4): "Les Poupées". La poupée tient une place importante dans le développement de l'enfant. Quelle est la meilleure façon de jouer à la poupée avec un enfant afin de rendre ce jeu plus efficace et plus amusant?
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 RENCONTRES
Inv.: Bernard Clavel, romancier français. Il a publié "La Saison des loups", "La Lumière du lac", "Ecrit sur la neige", etc. Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Roger Peyrefitte se raconte (2e de 3). Réal.: Jean Faucher.
24:20 CINEMA•
La Chatte sort ses griffes. Drame réalisé par Henri Decoin, avec Françoise Arnoul, Horst Frank et Harold Kay. Des résistants abattent une résistante qu'ils croient coupable de trahison. Soignée par les Allemands, elle est soumise à un traitement destiné à la rendre docile à la volonté des occupants (Fr. 59).

MERCREDI

28 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
"Dernière Cène et agonie".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
"La Bouche" (ère de 4).
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Périnatalité" avec Nicole Hébert-Marchand.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLE—MENCE
Une recette économique. Fabrication de marionnettes.
11:30 MON PAYS• MES AMOURS
"Les Cowboys du dimanche"
12:00 MISHA LA BOULE
Spectacle de marionnettes.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"George Sand ou le refus de l'hypocrisie". Moment le plus importants de la vie de cet écrivain.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de retraités de la paroisse Saint-François-Solano, Rosemont.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine analysée par Maurice Auger.
19:30 LA PETITE PATRIE
"C'est le mois de Marie".
20:00 RACE DE MONDE
Roger Blay. Steven revient de Paris malade, et Abel est à son chevet. On fait venir le grand-père Bérubé qui a des révélations à faire à Steven.
20:30 HORS SERIE
Contes de campagne: les Deux Soeurs. Avec Peter Firth, Penelope Wilton et C. Sutchiffe. Réal.: Barry Davis. A peine majeur, un garçon tombe amoureux d'une jeune fille, son ainée de plusieurs années. Elle se moque de lui jusqu'au jour où elle est abandonnée par un séducteur.
21:30 SCENARIO
Le Cerisier. Dramatique d'Hélène Gagnon-Gamache et Marthe Simard-Maltais (dern. de 4).
22:00 SCIENCE-REALITE
"Le Fait féminin". Plusieurs enquêtes menées dans divers pays montrent que près de 75% des couples mariés désiraient d'abord un garçon, puis une fille. Les femmes méritent-elles l'appellation de sexe faible? Sont-elles moins douées intellectuellement? A quand remonte la discrimination à l'égard des femmes?
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Vancouver. "Les Francophones de Colombie-Britannique". Histoire de l'implantation des francophones dans l'Ouest canadien. Réal.: René Miran.
24:20 CINEMA•
Ma nuit chez Maud. Film réalisé par Eric Rohmer, avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian et Marie-Christine Barrault. Un ingénieur est épris d'une jeune fille qu'il entrevoit fréquemment à l'église mais qu'il n'a pas eu l'occasion d'aborder.

JEUDI

29 mars

9:00 EN MOUVEMENT
"Le 3e âge".
9:15 LES ORALIENS
"Une pluie d'or".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le Porc-épic" (4e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Artisanat", avec Yolande Clavé.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLE—MENCE
La taboulle, recette du Liban.
11:30 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
12:00 DEMETAN LA PETITE GRENOUILLE
12:30 LES COQUELUCHES
La Coqueluche du mois: Ambroise Lafortune. réal.: Martin Gaudreau.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
les réactions inconscientes face à l'argent et pourquoi tout le monde en veut... 1,600 messages publicitaires par jour nous conditionnent et entrainent ces comportements irrationnels. Des comédiens improvisent sur ce thème.
14:30 CINEMA
Le Roi des rois [dern. de 2].
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 GENIES EN HERBE
Louis—Riel vs Collège de Saint-Boniface.
20:00 DU TAC AU TAC
"Le Lit d'eau". Thérèse veut acheter un lit d'eau mais Mario s'y oppose.
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Libre comme le vent (Run Wild, Run Free). Aventures réalisées par Richard C. Sarafia, avec Mark Lester, John Mills et Sylvia Sims. Suite à un traumatisme psychique, un garçon ne parle plus. Il s'intéresse passionnément à la nature et fait la connaissance d'un colonel à la retraite. Il décide d'apprivoiser un cheval sauvage, mais celui-ci disparaît bientôt (Brit. 69).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 TELE-SELECTION
Danger pour une beauté noire. Drame réalisé par William A. Graham, avec Teresa Graves, Harry Guardino, Louise Sorel et Paul Stevans. Une mission dangereuse échoit à une belle femme noire, membre d'une unité spéciale de la police. Elle doit s'infiltrer dans un réseau de drogue et pense y arriver en passant pour la maitresse du chef de la bande (USA 74).
24:40 CINEMA
Rue haute. Drame réalisé par André Ernotte, avec Annie Cordy et Mort Shuman. Un peintre américain installé à Bruxelles s'intéresse à une marchande de poissons que ses voisins considèrent comme folle (Fr.-belge 76).

VENDREDI

30 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Je suis né".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
"Les Sucres".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Confection d'une cape à partir d'une couverture de laine.
11:30 LES PIERRAFEU
"Le Bon Scout".
12:00 PRINCE NOIR
"Où est Jonah".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"les Fausses-couches". Différence entre un avortement provoqué et un avortement spontané, appelé fausse-couche. Causes et moyens de prévention pendant et avant la grossesse.
14:30 LES ATELIERS
Des handicapés nous présentent leurs oeuvres.
15:30 FANFRELUCHE
"L'Armoire de Fanfreluche".
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME
"Le Siècle d'or espagnol".
19:30 BONJOUR• COMMENT MANGEZ-VOUS?
Contrôle du poids".
20:00 LES AMIS DE MES AMIS
A travers le monde, des enfants de moins de 12 ans ont des responsabilités d'adultes et doivent subvenir aux besoins de leurs familles. "Les Musiciens du souk". Ali Khan, grand joueur de cithare du Pakistan, enseigne à ses deux fils, 14 et 12 ans, la cithare et le violon. Nadeem Ahmed, garçon de 12 ans, joueur de dhalak, tambour pakistanais, n'a pas de professeur à domicile. Il lui faudra beaucoup de temps avant de devenir professionnel.
20:30 SUPER STAR
Invitée: Edith Butler. Anim.: Jacques Boulanger. Réal.: Aurèle Lacoste.
21:30 FORUM
Anim.: Louis Martin.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 CINEMA
Baxter. Drame réalisé par Lionel Jeffries, avec Scott Jacoby, Jean-Pierre Cassel, Patricia Neal et Lynn Carlin. Un choc émotionnel afflige un garçon lors du divorce de ses parents. Incompris, il plonge dans un grave déséquilibre qui nécessite un traitement psychiatrique (USA 72).
1:05 CINE-NUIT
Rêves de gloire (The Red Badge of Courage). Drame réalisé par Lee Philipps, avec Richard Thomas et Michael Brandon. 1866. Pendant la Guerre civile américaine, une compagnie de jeunes soldats apprend à combattre la peur avant d'affronter l'ennemi (USA 74).

Un lien historique

En tournée d'une durée de six jours pour la première fois au Manitoba, Jim Corcoran et Bertrand Gosselin ont donné des spectacles au Centre des congrès, au Collège de Saint-Boniface, à l'école Louis-Riel et à l'école secondaire de La Broquerie. "Vous êtes très chaleureux, je trouve que le français est beaucoup plus vivant ici qu'en Louisiane ou en Alberta", a déclaré Jim Corcoran à la fin de cette tournée manitobaine.

par Lise Dupuis

"Jim et Bertrand", est une association de deux chanteurs-compositeurs originaires de Sherbrooke, au Québec. Ensemble depuis huit ans, ils contribuent à un style unique, de folklore. Bien qu'ils soient deux, Jim et Bertrand préservent tout de même leur individualité. En 1978, ce duo a remporté le Grand Prix du disque folk au Festival de jazz de Montreux, pour la pièce "Tête en gigue".

Ces interprètes exploitent un aspect original à travers leur musique et leur répertoire de compositions. Avec un jeu de voix claires et précises, Jim et Bertrand ont su emballer les auditoires, soutenus par le son des guitares acoustiques et de la mandoline.

Mais ces deux artistes, malgré leurs vues en commun, ont tenu à garder chacun leur individualité, et Bertrand précise: "Chacun compose son texte, et ça devient "sa" chanson. L'autre le complète et le modifie de façon à ce qu'il puisse s'intégrer à la chanson de l'autre."

Dans leurs compositions, Jim et Bertrand véhiculent la vie de tous les jours avec une dose d'influence bretonne. Jim explique: "La Bretagne veut dire beaucoup pour nous. Il y a une affinité entre les francophones de l'Amérique et les Bretons. C'est un lien traditionnel, culturel, et historique."

Jim et Bertrand, a-t-on appris, quitteront bientôt la scène pour une période de deux ans après une dernière tournée qu'ils doivent effectuer au Québec en avril.



Jim et Bertrand en spectacle au Collège.

L'opinion du lecteur

Vous voulez commenter un article publié dans "La relève", vous exprimer sur un sujet d'actualité? "La relève" publiera toutes les lettres qui lui seront adressées pourvu qu'elles soient dûment signées par leur(s) auteur(s). Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de français. Les adresses et numéros de téléphone des auteurs ne seront pas publiés. Veuillez adresser toute correspondance à "La relève": 273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba R2H 1Z8.

La relève

Le Conseil jeunesse provincial a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédaction de cette page que La Liberté met gracieusement à la disposition des jeunes Franco-Manitobains.

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus

Projet

2352-77-76: Expansion de l'aérodrome d'Igloolik (T.N.-O.)

Date limite: le 27 avril 1979

Heure: 15 h, heure de Winnipeg

Dépôt: $25

On peut consulter les plans et devis aux bureaux de l'Association des constructeurs à Winnipeg, Edmonton et Calgary

DIRECTIVES

On expliquera l'appel d'offres lors d'une réunion qui aura lieu le 12 avril 1979 à 13 h dans la salle de conférence de la Direction des services de construction, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba). On répondra alors à toutes les questions concernant le contrat offert

On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les 14 jours qui suivent la date de l'appel d'offres

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions

F.E. La,
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

L'association de l'école du Précieux-Sang organise une soirée canadienne, le 1er avril, au Centre communautaire du Précieux-Sang.

Le souper sera de 17 h à 19 h, suivi de la soirée à 20 h.

Le coût est de $4.50 pour les adultes et de $2.00 pour les enfants (12 ans et moins). Pour la veillée seulement, les adultes $1.00 et les enfants gratis (12 ans et moins).

Pour réserver vos billets, contactez Laurent Bisson au 452-1196, ou Claudette Savard au 233-6079, ou Lucille Daudet au 233-6145.

Réservez-les au plus tôt possible car il n'y en a qu'une quantité limitée.

L'école française à Saint-Lazare

Une situation à suivre de près

La transformation de l'école de Saint-Lazare en école française pour les années allant de la maternelle à la neuvième se termine cette année. Les parents des étudiants en neuvième année se sont rencontrés lundi dernier à l'occasion d'une réunion d'information pour examiner les options qui leur sont disponibles.

Soit qu'ils envoient leurs enfants à l'école anglaise de Birtle, communauté anglophone située à 18 kilomètres de Saint-Lazare, ou qu'ils s'arrangent pour que leur école française offre les cours de 10e, 11e et 12e offerts présentement à Birtle.

par Roger Lagassé

La position de Mme Venance Deschambault, un parent de Saint-Lazare, village franco-manitobain situé dans la vallée de la rivière Qu'appelle, à 400 kilomètres à l'ouest de Winnipeg, est claire et précise: "Je veux que mes enfants sache bien parler les deux langues, et surtout le français." Mais les parents doivent aussi faire preuve de réalisme. Ils se soucient du fait qu'une école secondaire française ne pourra jamais, en raison du petit nombre d'élèves à Saint-Lazare, offrir un choix de cours aussi vaste que celui de l'école anglaise de Birtle.

M. Pierre Beaudoin, principal de l'établissement de Saint-Lazare, a indiqué qu'une école secondaire à Saint-Lazare amènerait des avantages. "Les élèves auront un sentiment d'appartenance à leur école, ce qui leur manque à Birtle. L'ambiance française et les relations entre professeurs-élèves et entre les élèves pourraient être meilleures.

Des obstacles d'ordre budgétaire entrent par ailleurs en jeu. Les coupures budgéraires qu'effectuera l'an prochain la division scolaire Birdtail, de laquelle dépend l'école de Saint-Lazare, affecteront surtout la petite école française de Saint-Lazare. Aux dires de M. Bill Davison, surintendant de la division scolaire Birdtail, l'établissement de Saint-Lazare est plus en mesure de subir des coupures en raison de l'aide fédérale et provinciale qu'il reçoit



Des jeunes de Saint-Lazare. De gauche à droite: Micheline Chartier, graduée du "Birtle Collegiate Institute" l'an passé; Gilles Guénette, étudiant en 12e année à Birtle; et Renée Chartier, en 9e année à l'école française de Saint-Lazare. Devra-t-elle aller aussi à Birtle?

Depuis la formeture de l'école secondaire de Saint-Lazare en 1969, les jeunes du village doivent suivre leurs études secondaires à l'école anglaise de Birtle. Et plusieurs d'entre eux s'en disent mécontents. "La plupart des jeunes de Saint-Lazare quittent l'école avant de terminer leur douzième année parce qu'ils n'aiment pas aller à l'école de Birtle", affirme Micheline Chartier, fille d'un fermier de la région.

Une autre explication est fournie par M. Al Parnetta, principal du "Birtle Collegiate Institute". Selon lui, les étudiants de Saint-Lazare qui suivent leur cours secondaire à Birtle seraient nettement désavantagés car "ils n'ont pas de base solide dans l'une ou l'autre langue, d'où le taux remarquable d'abandons scolaires". M. Parnetta a par ailleurs souligné qu'il serait très difficile d'élargir la programmation française présentement offerte à Birtle -à savoir un cours de français optionnel-, et cela par manque de personnel.

Une journée mondiale de la prière bien réussie

Afin d'assurer la continuité globale de la Journée Mondiale de prière, une rencontre eut lieu à Transcona. C'était le 2 mars dans l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, que se réunissaient des gens d'au moins sept églises locales, soit: Memorial United, St. George's Anglican, Transcona Alliance, St. Michael's Ukrainian, St. Joseph the Worker, Blessed Sacrament et Notre-Dame-de-l'Assomption.

par Hélène Blais

Quatre réunions préliminaires assuraient le parfait déroulement de cet office religieux qui dura une heure.

A tour de rôle, une partie du programme (imprimé dans les deux langues officielles) était animée par une représentante des diverses églises réunies. Les hymnes d'assemblée (dont une en français) dirigées par M. Arcade Lambert, avaient été bien choisies, surtout l'hymne "Il tient tout le monde dans ses bras", choix pour marquer l'année de l'enfant... Seigneur Jésus, nous désirons grandir dans la sagesse, la foi, l'espoir et l'amour. Le message de M. le diacre, Paul Martin de Saint Joseph the Worker, ancien paroissien de l'Assomption, était clair et simple; voici quelques extraits:

Une rencontre de ce genre accentue davantage nos différences, mais nous réalisons tous quand même le besoin d'aimer, d'être aimés, et surtout de nous faire entendre. Notre société complaisante est souvent trop préoccupée de ses propres besoins pour prendre le temps d'écouter. Jésus est venu pour prêcher et servir. A nous le devoir de propager la bonne nouvelle. L'église ne doit pas se restreindre à ses propres membres, il faut de plus en plus des missionnaires affluant de tous les pays, car la Croix est présente là où il y a de la souffrance. Notre tâche en est une d'union dans la justice et la paix. Mesdames, soyez d'abord ce que vous êtes, et répondez aux besoins du monde d'aujourd'hui.

L'église était décorée de pancartes africaines et d'une bannière de l'Année de l'enfant. Une musique de fond africaine pendant les offrandes, rendait hommage aux étudiantes africaines qui avaient préparé le programme.

M. le curé L. Roy donna la bénédiction finale. Un bonne partie de l'assistance se rendit ensuite au Centre culturel Assomption pour un café-rencontre qui fut des plus amicaux. La Ligue des Femmes Catholiques sous la direction de Mme Alice Comeault, était hôtesse pour cet événement.

Jubilé d'argent sacerdotal


L'abbé Lucien Roy.

M. l'abbé Lucien Roy, curé de Notre-Dame-de-l'Assomption, célébrera son 25e anniversaire de prêtrise, le dimanche 1er avril.

La messe d'Action de Grâce présidée par Mgr Antoine Hacault, archevêque, aura lieu à 15 heures dans l'église paroissiale, 609, rue Leola à Transcona.

Un goûter-réception suivra la cérémonie religieuse au Centre culturel Assomption, 711, rue Leola

L'abbé Roy, originaire de Québec, fut ordonné prêtre en juillet 1954. Il fut successivement vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes, à la Cathédrale et à Saint-Pierre-Jolys avant d'être nommé curé de Sainte-Marie en 1959 et de Saint-Léon et Manitou en 1960. De 1963 à 67 il fut responsable en pastorale scolaire à l'Académie Saint-Joseph; et de 67 à 75 curé de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Lupicin. En 1975, il fut aux études à l'Institut de Pastorale à Montréal. Actuellement curé de l'Assomption depuis juillet 1976. L'abbé Roy détient les diplômes de B.A., B.Th., B.Péd.

Les paroissiens de l'Assomption invitent tous les amis et anciens paroissiens de l'abbé Roy à venir fêter son jubilé le 1er avril. Pour plus de renseignements prière de s'adresser à: Donat Têtreault, au 222-3370, ou Lucien Houde au 222-1876, ou Ulysse Lamoureux au 222-6908.

nécrologie

Soeur Marie-Anne DUSSAULT

A la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, Saint-Boniface, est décédée le 11 mars 1979, Soeur Marie-Anne Dussault âgée de 87 ans dont 64 ans de vie religieuse.

Soeur Dussault est née le 6 juin 1891 à Saint-Boniface et entra au noviciat des soeurs Grises en mars 1913. Elle completa son cours d'infirmière et de technicienne en laboratoire à l'hôpital de Saint Boniface et obtint son diplôme de l'Université du Manitoba en 1926. Sa vie fut dédiée aux soins des malades jusqu'à 1964. Elle vint alors demeurer à la Maison provinciale jusqu'à son decès, restant active en aidant soit à la couture, aux archives ou autres.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Soeur Blanche Dussault, S.N.J.M. de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface et un neveu le Père Maurice Dussault, o.m.i., d'Ottawa, plusieurs autres neveux et nièces.

Le service a eu lieu mercredi le 14 mars à 19 heures à la Maison provinciale des Soeurs Grises.

La direction des funérailles de Soeur Dussault fut confiée au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

A l'occasion du décès de leur père, M. Emery Rocan, la famille désire remercier les prêtres, les porteurs, l'organiste et tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par envois de fleurs, cartes de condoléances ou par leur assistance aux funérailles. Merci aussi aux employés de l'hôpital Taché et aux dames qui ont servi le goûter.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 13 mars 1979

SERVICE DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE POUR DESSERVIR FORT ERIE (ONTARIO)

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié le 12 mars 1979 un avis public annonçant qu'il a reçu une demande pour une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble à Fort Erie (Ontario).

Toutes les personnes qui désirent soumettre une demande de semblable en vue de desservir la région de Fort Erie (Ontario) doivent indiquer au Conseil, par écrit, leur intention à ce sujet, d'ici au 6 avril 1979.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies du texte intégral de cet avis public au bureau du CRTC, l'Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec), au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique), au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec) et au bureau régional de l'Atlantique, pièce 428, Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Scotia Square, Halifax (Nouvelle-Ecosse).

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire



Gérald Tétreault

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

Ottawa, le 9 mars 1979

Le Conseil a reçu une demande de la Société Radio-Canada (la Société) pour une licence de réseau temporaire lui permettant de diffuser les débats de la Chambre des communes à l'échelle du pays.

La Société désire au départ offrir ce service via satellite à 15 villes importantes du Canada: Victoria, Vancouver, Calgary, Edmonton, Régina, Winnipeg, Ottawa, Toronto, Montréal, Québec, Moncton, Frédéricton, Charlottetown, Halifax et Saint-Jean.

Le Conseil a accordé à la Société une licence de réseau temporaire pour une période d'au plus 30 jours commençant à 13 h 35 le 12 mars 1979.

La licence est assujettie aux conditions suivantes:

(a) que tout titulaire de licence de télévision par câble, de radio et de télévision puisse participer au réseau temporaire; et

(b) qu'en tant qu'initiateur du réseau, la Société ne puisse refuser l'autorisation d'y participer à tout titulaire de licence; et

(c) que la Société informe immédiatement le Conseil des titulaires de licence qui participeront au service de réseau; et

(d) que seuls les débats de la Chambre des communes soient diffusés.

Les titulaires de licence de télévision par câble seront autorisés à offrir ce service aux conditions suivantes et conformément aux règles antérieurement établies dans les avis publics du 4 novembre 1977 et du 20 février 1978.

1. Les titulaires de licence de télévision par câble présentement autorisés à fournir un canal ou des canaux spéciaux de programmation doivent simplement aviser le Conseil de leur intention de diffuser ces émissions et donner tous les détails de la méthode de transmission envisagée pour assurer le service.

2. Les titulaires de licence de télévision par câble qui ne sont pas autorisés actuellement à fournir un canal ou des canaux spéciaux de programmation doivent soumettre une demande en vue de fournir un tel canal, en exposant la méthode de transmission envisagée.

3. Les systèmes de télévision par câble qui n'ont pas suffisamment de canaux pour établir un canal ou des canaux spéciaux de programmation ne pourront diffuser que la période des questions sur le canal communautaire et doivent en aviser le Conseil.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Les petites annonces

A LOUER - 279 PROVENCHER - Appartement "studio" non meublé, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur, cuisinière, machine à laver, sécheuse et stationnement. $250.00 par mois. Composer 233-1268 ou 943-3226.
46-523-48C

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Appartement de 3 pièces, meublé - Libre le 1er mai. Pour personnes tranquilles qui travaillent. $160.00 par mois. Composer 233-3209.
45-519-JNO

A LOUER - Appartement de 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Tapis mur à mur. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Libre immédiatement. Composer 233-9397.
46-527-47C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

DÉSIRE DAME demeurant près école Précieux-Sang, pour garder chez-elle un garçon de 5 ans, de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi jusqu'à la fin juin, et à temps partiel à partir du mois de septembre. Composer 233-4287 après 17 heures.
47-532-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Nouveaux "Town House" de 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Cuisinière, réfrigérateur, draperies inclus. Libres immédiatement. Composer: 247-6771 ou 257-7808.
44-506-JNO

À LOUER - Appartements et maisons à Saint-Boniface. Pour plus de renseignements composez 233-0753.
37-438-JNO

A LOUER - Appartement près collège et hôpital Saint-Boniface. Entrée semi-privée, 1 chambre à coucher, salle de bain, salon-cuisine. $190.00 par mois. Libre le 1er avril. Composer 233-1137.
46-528-47C

À LOUER - 552 DE LA MORÉNIE - Près Cathédrale. Appartement de 1 chambre à coucher. Idéal pour couple ou personnes tranquilles. Cuisinière, réfrigérateur, facilités de lavage et stationnement inclus. Pour plus de détails téléphonez au 233-0452 après 17 heures.
47-534-48 C

À VENDRE - Table de cuisine, 5 chaises, table à café, table pour lampe. VENTE DE SOUBASSEMENT le 24 mars de 11 heures à 17 heures au 530, rue Kavanagh. Composer 247-3738.
47-538-47 C

VENTE PRIVÉE - RUE MASSON - SAINT-BONIFACE - Jolie maison familiale de 2 étages en bon état. District résidentiel. 4 chambres à coucher. Chambre à coucher principale très grande et avec foyer ouvert et tapis mur à mur. Plancher en chêne au salon. "Den"-bibliothèque avec foyer ouvert, salle à manger donnant sur cuisine. Porte de patio donnant sur salle à manger. Grande salle de loisirs au sous-sol, salle de bains aux 3 étages. Garage spacieux. Entrée attrayante. Bien paysagé. Prix: $75,000. Composer 233-3824.
47-537-48 C

À VENDRE - PARC WINDSOR - Duplex côte à côte. Plafond, genre "cathédrale", 3 chambres à coucher, sous-sol fini. 1,120 pieds carrés. Idéal pour jeunes enfants. Voisin d'un parc avec piscine et patinoire. Composer 233-4818.
43-502-JNO

À VENDRE - PARC WINDSOR - Bungalow de 4 chambres à coucher en très bon état. Localité idéale. Cuisine de famille avec beaucoup d'armoires. 1,260 pieds carrés de demeure. Sous-sol complet. Garage pour 2 voitures avec allée de côté. Lot joliment paysagé. A un prix pour vente rapide. Pour plus de renseignements et pour rendez-vous afin de visiter, téléphonez à Suzanne Carrière au 253-8569.
47-535-47 C

À VENDRE - Ferme laitière - 40 vaches - 30 génisses - 320 acres de bonne terre presque toute cultivée. "Harvestore Silo" de 25' x 90'. Equipement complet de machineries. Deux milles au sud de La Broquerie. Composer (204) 424-5521.
45-516-JNO

VENTE PRIVEE A LA SALLE - Des beaux lots de 100' x 150' et quelques choix de 125' x 200' - 120' x 145' - 100' x 158'. Composer 1-736-4266.
46-524-47C

VENTE PRIVÉE - PRÉCIEUX-SANG - Duplex avec revenu de $280.00 par mois plus appartement de 3 pièces pour propriétaire. Pourrait aussi servir comme maison de famille. Une aubaine à $37,000. Pas d'agent. Composer 334-3613 ou 233-6697.
45-518-JNO

À VENDRE - Fauteuil berçant de couleur vert lime, en très bon état. $95.00 ou meilleure offre. Composer 233-9353.
47-531-47 C

À VENDRE - PLACE CABANA - Bungalow de 3 chambres à coucher. Sous-sol fini. Pas d'agent. Composer 233-4793.
47-536-49 C

VENTE PRIVEE - BOULEVARD DOLLARD - Bungalow, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur. Sous-sol fini avec salle de loisirs et chambre à coucher supplémentaire. Garage spacieux. Cour clôturée. Composer 233-3311.
46-526-JNO

GILLES COP
247-8878
rés.: 253-2223
Sherlock Homes Realty Ltd
109, rue Marion

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

LA VÉRITÉ

Le chemin du paresseux est comme une haie d'épines,
Mais le sentier des hommes droits est aplani.
(Prov. 15, v. 19)

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

2352-78-99
Travaux de rénovation à l'édifice de l'Administration, à l'aéroport international de Winnipeg (Man.), de façon à pouvoir y installer le groupe électrogène fixe, le détachement de la GRC et le service des télécommunications, et effectuer les travaux connexes.

Date limite: le 6 avril 1979

Heure: 15 h, heure de Winnipeg

Dépôt: $25

Les plans et devis peuvent être consultés au bureau de l'Association des constructeurs, à Winnipeg

Directives

On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les 14 jours qui suivent la date de l'appel d'offres

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne
des transports aériens

ASSUREURS

Ernst, Liddle & Wolf Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

AGENCE D'ASSURANCES
FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole
247-8434 Georges 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3824

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN
HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE
Rue Dawson
Mardi 15 h 30 - 20 h 30
Jeudi 7 h 30 - 12 h 30
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys
Tél.: 433-7256
Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMETRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

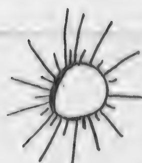
Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

La Page de Bicolo ...





Bonjour les amis!

Savais-tu que le printemps est arrivé le 21 mars? Je trouve de l'eau partout, je m'amuse comme un p'tit fou!

Bicolo!

COURRIER

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour la plume que tu m'as envoyée en janvier.

Ton ami,
Pierre Delionnet
276, rue Eugénie
Saint-Boniface

Cher Bicolo,

Je te remercie beaucoup pour le foulard que j'ai gagné au concours du Voyageur. Merci!

Ton ami,
Michel Bisson,
158, Lyndale Drive
Saint-Boniface

Cher Bicolo,

Merci beaucou pour la tuque du Voyageur. Je vais la mettre quand je vais au "Festival du Voyageur".

Ton amie,
Aline Bernard,
Saint-Claude

Bonjour Bicolo,

J'ai reçu ton beau gilet et ton beau livre. Tu sais, je suis bien contente et je te remercie beaucoup.

Merci!
Sonia Lambert,
Sainte-Anne

Cher Bicolo,

Un petit mot pour te dire un gros merci, pour l'appareil photographique que j'ai gagné au concours de Noël. C'est un plaisir pour moi de l'utiliser. Peut-être je t'enverrai un portrait plus tard.

Merci, bien à toi,
Carmen Lachance,
Saint-Vital

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le beau prix de "peinture par numéro". Quelle grande surprise! J'étais contente quand j'ai vu mon nom dans La Liberté.

Aussi un gros merci pour le joli calendrier. J'aime bien ta page, Bicolo.

Ton amie,
Mona Murray,
Fannystelle

Cher Bicolo,

Merci beaucoup Bicolo pour mon prix. Tu m'as fait une belle surprise. Je dis aussi merci au Festival du Voyageur pour la 't-shirt". Je t'aime gros.

Alain Mulaire, 6 ans.



Le Souslik -Animal méconnu

Le souslik de Parry est un petit rongeur qui vit dans les steppes du grand Nord. Il creuse de profondes galeries dans le sol, qui aboutissent à des sortes de chambres où il se réfugie la nuit et passe les longs mois d'hiver en hibernation. Il est très remuant, et lorsqu'il est inquiet, il se dresse sur ses pattes de derrière et renifle l'air à l'alentour. S'il se sent menacé, il lance un petit cri et disparaît dans sa tanière.

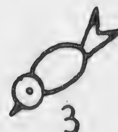
DESSINE UN OISEAU



1



2



3



4



COMBIEN NOUNOURS FAIT-IL DE BULLES ?

MINI-CONCOURS des grands

Ce concours est facile, surtout si tu as lu la documentation sur les animaux, parue dans nos pages.

Complète chaque phrase, découpe-les et envoie-les avec le coupon bien rempli...

1. Le petit de l'éléphant c'est un...............................
2. Le raton laveur .... ses aliments avant de les manger.
3. Le tigre est de la famille des ....
4. La .... est l'animal le plus grand au monde.
5. Le jaguard vit dans la ...., c'est un animal très ....

Le concours se termine le 10 avril.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Âge: .... **No de membre:** ....

MINI-CONCOURS

Pour les petits, compte les bulles.

Envoie ta réponse avant le 10 avril...

Nom: ....

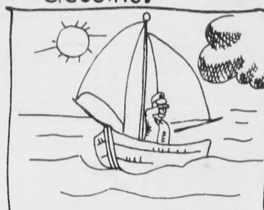
Adresse: ....

....

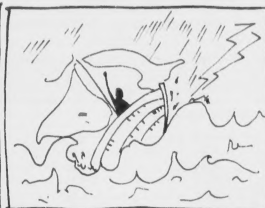
Âge: ..... **No de membre:**...............

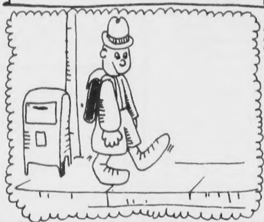
Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

JEAN ... a mêlé les dessins dans chacune des histoires. Replace les dessins.













MINI-MOT PERDU

MOT DE 7 LETTRES
SPORTS

A
abat
ailes
arbitre
arc
arrêter
article
assomme
avion
B
badminton
boxeur
C
chandail
D
disque
H
haies
hockey
J
jouet
L
lance
M
manié
P
pagayer
pairs
paris
perdu
perte
Q
quille
R
raquette
S
série
sportif
sportsman
skier
T
talle
tennis
V
volley-ball

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	R	I	E	T	T	E	U	Q	A	R
2	R	E	Y	A	G	A	P	A	I	A	B	A
3	S	I	L	L	A	B	Y	E	L	L	O	V
4	E	N	J	E	T	R	E	P	R	L	X	R
5	L	A	O	R	M	L	K	L	A	D	E	E
6	I	M	U	T	C	M	C	N	L	I	U	D
7	A	S	E	I	N	S	O	L	K	I	R	I
8	D	T	T	B	I	I	H	S	A	X	U	S
9	N	R	P	R	V	N	M	A	S	N	L	Q
10	A	O	A	A	O	N	I	D	I	A	C	U
11	H	P	R	E	T	E	R	R	A	E	R	E
12	C	S	P	O	R	T	I	F	T	B	S	C

MEMBRE GAGNANT
No 4117 Paulette Lagacé, 6 ans
Cp 71, La Salle, Manitoba

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5222 Suzanne Beaulieu, Saint-Boniface
5225 Michel Koncz, Saint-Boniface
5226 Daniel Palud, Aubigny
5227 Heather Roshan, Winnipeg
5228 Jean-Luc Dauriac, Winnipeg
5229 Richard Fontaine, Saint-Georges
5230 Lisa Vincent, Saint-Georges
5231 Monica Samuda, Saint-Boniface
5232 Nicole Fillion, Morris
5233 Tonia Briseese, Notre-Dame-de-Lourdes
5234 Paul Ferland, Saint-Boniface
5235 Lynne Painchaud, Fannystelle

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 ou Bureau: 433-7879

LOWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbacn Tél.: 326-2085

PHOTOS DE MARIAGE
...poses de famille, enfants, etc.
À FRAIS MODIQUES
Emile Côté, Steinbach - (1) 326-1004
Saint-Boniface - Tél.: 247-5354

ON DEMANDE DES VOLONTAIRES

Qui est un volontaire? Que fait-il?
Etes-vous cette personne?
Quels sont vos passe-temps et vos goûts?
Devenir un volontaire, c'est facile.

Nous au "Norwood Resource Center" -Centre de ressources Norwood- serions heureux de vous avoir comme travailleur volontaire dans votre région.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec "The Norwood Resource Center" au 115, rue Horace, Saint-Boniface, ou téléphonez au 233-8052 ou 237-5849.

ON DEMANDE

.ENGAGEZ-VOUS DANS QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU

La COPPERCRAFT GUILD diversifie ses produits.

Positions à temps plein ou à temps partiel.

Ventes par **PRESENTATION A DOMICILE.** Commissions sur les ventes.

Aucun investissement.

Pour de plus amples renseignements, appeler M. Gross au 888-6867.

ON DEMANDE POUR
Ecole Saint-Lazare
Saint-Lazare, Manitoba

Un professeur orthopédagogue/professeur de ressource-p.t. pour fin année scolaire. Entrée en fonction le 2 avril 1979, doit avoir une très bonne connaissance parlée et écrite des 2 langues officielles du Canada.

Toutes personnes intéressées, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Pierre Beaudoin, directeur
Ecole Saint-Lazare
Saint-Lazare, Manitoba, R0M 1Y0
Tél.: 683-2251 (bureau)
683-2440 (résidence)

Le THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON

EST À LA RECHERCHE

d'un(e) directeur(trice) artistique pour sa saison 79-80.

Toute personne intéressée peut envoyer sa demande et son curriculum vitae au:

THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON
8406, 9e rue (street)
EDMONTON, ALBERTA.
T6C 4G9

Date limite: 15 avril 1979.

Salaire à discuter.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

Ottawa, le 13 mars 1979

A la suite de l'audience publique du 5 décembre 1978 à Winnipeg (Manitoba), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante.

Décision CRTC 79-215

WINNIPEG (MANITOBA) - 781472600

Radio OB Ltd.

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHMM-FM Winnipeg (Manitoba) qui expire le 31 mars 1979.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1979 au 31 mars 1984 aux conditions qui y seront spécifiées.

Le Conseil a évalué le rendement du titulaire au cours de la licence actuelle, dans le cadre de la phase I de la mise en application de la politique sur la radio MF et a pris note des efforts qu'a faits le titulaire afin de se conformer aux principes qui y sont énoncés.

Quant à la promesse de réalisation de CHMM-FM, le Conseil est convaincu que le titulaire s'est conformé de façon générale aux directives soulignées dans la décision CRTC 76-540.

Par suite des délibérations à l'audience, le Conseil confirme qu'étant donné que l'émission intitulée "Request and Dedications" ne répond pas aux critères de l'alinéa 12 (1) (a) du Règlement sur la radio MF, l'émission ne peut être classée dans la formule premier plan.

Le Conseil s'est souvent dit préoccupé du fait que la programmation d'excellence sous les formules premier plan ou mosaïque nécessitait une forte teneur en créations orales et il n'est pas disposé à permettre la diminution proposée dans les catégories 2, 3A, 4 et 5. Le titulaire est donc requis de maintenir non seulement le niveau autorisé de créations orales dans ces catégories mais aussi d'augmenter le niveau requis de matériel d'enrichissement afin de respecter ses engagements ayant trait aux émissions de premier plan et mosaïque.

Dans son énoncé de politique sur la radio MF du 20 janvier 1975, le Conseil se dit préoccupé du fait que la musique à la radio MF offre peu de chances au public de découvrir et d'apprécier une gamme plus vaste de musique. A son avis, le grand nombre de "grands succès" qu'utilise le titulaire ne contribue pas adéquatement à la diversité. En conséquence, le Conseil s'attend à ce que le titulaire se serve de toute la gamme de la programmation musicale dans le cadre de la formule "Country" de CHMM-FM et réduise le nombre de "grands succès" qu'il emploie.

Dans certaines décisions précédentes, le Conseil avait exprimé l'opinion que la propriété ou le contrôle commun de plusieurs entreprises de radiodiffusion dans une ou plusieurs zones de service doivent être vraiment à l'avantage du public. Le Conseil s'attend donc à ce que de telles entreprises qui possèdent les fonds nécessaires pour assumer toutes leurs responsabilités en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, offrent une programmation de haute qualité en utilisant surtout des talents créateurs canadiens. La Loi sur la radiodiffusion requiert précisément que le système de la radiodiffusion canadienne préserve, enrichisse et raffermisse le caractère culturel, politique, social et économique du Canada. Le titulaire et la compagnie à laquelle il est affilié représentent une part importante de ce système.

Le Conseil se préoccupe surtout du peu de chances offertes aux artistes canadiens locaux ou régionaux de se faire entendre. Il juge que la mise en valeur du talent musical canadien est l'un des domaines de développement les plus importants, les plus prometteurs et les plus méritoires. Le Conseil a pris note de l'initiative prise par le titulaire de produire des enregistrements d'artistes locaux canadiens et s'attend à ce que le titulaire élabore des projets pour contribuer davantage au développement d'artistes locaux musicaux.

Le Conseil prend note de l'engagement du titulaire à l'audience d'accorder à la collectivité 30 minutes par semaine de temps d'antenne sans publicité. Le Conseil s'attend à ce que le titulaire annonce cette décision et encourage la collectivité à s'en prévaloir.

Le Conseil s'attend à ce que le titulaire lui fasse rapport d'ici un an sur la mise en application des exigences susmentionnées.

A la suite de l'audience publique du 5 décembre 1978 à Winnipeg (Manitoba), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 79-216

WINNIPEG (MANITOBA) - 781496500

Armadale Communications Limited

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une nouvelle station de radio MF de langue anglaise à Winnipeg (Manitoba) sur la fréquence 103.1 MHz et avec une puissance apparente rayonnée de 100,000 watts.

WINNIPEG (MANITOBA) - 781564000

CanWest Broadcasting Ltd.

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une nouvelle station de radio MF de langue anglaise à Winnipeg (Manitoba) sur la fréquence 102.3 MHz et avec une puissance apparente rayonnée de 100,000 watts.

Les demandes susmentionnées pour l'établissement d'un service de radio MF à Winnipeg ont été présentées par suite de l'avis public émis par le Conseil le 16 décembre 1977, invitant les intéressés à soumettre des demandes de radio MF en vertu de la phase II de la mise en application de la politique sur la radio MF.

Le Conseil a été impressionné par la qualité des demandes soumises par les deux requérants et par les engagements que ceux-ci ont pris à l'égard de la programmation.

En particulier, le Conseil a pris note des projets réalistes en matière de programmation et de commercialisation contenus dans la demande d'Armadale Communications Limited et est convaincu d'après les délibérations à l'audience que ce radiodiffuseur d'expérience pourra, grâce à ses connaissances de la collectivité de Winnipeg, offrir un service de radio MF distinct, efficace et rentable à Winnipeg. En conséquence, le Conseil émet une licence à **Armadale Communications Limited**, qui expirera le 31 mars 1983, aux conditions qui y seront spécifiées.

A l'audience, le requérant a déclaré que la nouvelle station, devra s'adresser aux adultes, offrira une programmation équilibrée composée d'émissions riches en information, de bulletins de nouvelles, de divertissements et de bonne musique qui s'inscrira dans le cadre des formules premier plan et mosaïque pour une porportion de 90%. Un élément principal de la programmation en créations orales sera la série d'émissions intitulée "In Touch with Today" qui seront diffusées à divers moments de la journée et qui porteront sur une gamme de sujets touchant tous les aspects de la vie canadienne.

Faisant suite aux délibérations à l'audience, le Conseil exige, comme condition de licence, qu'entre 6 h et minuit chaque semaine, 7% de toutes les compositions musicales diffusées dans la catégorie 7 doivent être canadiennes au sens où l'entend l'article 12 du Règlement sur la radiodiffusion (MA).

Quant à la musisque proposée de la catégorie 6, le Conseil considère que le niveau proposé de "grands succès" et le nombre moyen proposé de sélections musicales distinctes par semaine ne seraient pas conformes à l'objectif de la politique sur la radio MF à l'égard de la diversité musicale. Par conséquent, le Conseil exige que le titulaire accroisse sa liste de sélections musicales hebdomadaire et réduise considérablement le nombre de "grands succès" utilisés.

L'analyse du marché de Winnipeg indique que cette région a la capacité financière nécessaire pour soutenir une autre station de radio MF, en plus de celle autorisée par cette décision. En conséquence, le Conseil publiera un autre avis d'audience publique, dans lequel il lancera un appel pour des demandes de stations de radio MF, après avoir étudié le rendement, l'apport et les conséquences qu'aura cette nouvelle station à Winnipeg.

Compte tenu de ce qui précède, la demande présentée par **CanWest Broadcasting Ltd.** pour l'exploitation d'une nouvelle station MF à Winnipeg est **REFUSÉE.**

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Secrétaire-réceptionniste bilingue

La division scolaire de la Rivière Rouge No 17 requiert les services d'un(e) secrétaire-réceptionniste pour son bureau central situé à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

Le/la candidat(e) devra avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais, être compétent(e) en dactylographie, être capable de faire de la traduction du français à l'anglais et vice-versa. Devra être familier(ère) avec le fonctionnement d'un bureau.

Salaire selon l'échelle établie.

Entrée en fonction le 23 avril 1979.

Faire parvenir votre demande au bureau du secrétaire-trésorier, Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17, Cp 219, Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, R0A 1V0, le ou avant le 5 avril 1979.

Aimé Gauthier
Secrétaire-trésorier

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

est à la recherche d'un(e)

enseignant(e) à temps plein pour la 8e année.

Disciplines:
Français, Mathématiques, Sciences sociales, Catéchèse.

L'enseignant(e) devra appuyer les buts et objectifs de l'école et devra également participer aux activités scolaires et para-scolaires.

Date d'entrée en fonctions: le 2 avril 1979.

Il appartient aux personnes intéressées d'adresser leur demande d'emploi à:

Monsieur Wilfrid Gosselin
Directeur
École Lacerte
1101, promenade Autumnwood
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 1C8
Téléphone: 256-4384

ON DEMANDE

Commis bilingue à la perception des comptes

Un poste de commis (bilingue) à la perception des comptes vient d'être ouvert à notre service du crédit. Les fonctions inhérentes à l'emploi comprennent tous les aspects de la perception des comptes recevables, y compris la correspondance et les appels téléphoniques. Tous nos comptes recevables sont traités par ordinateurs; aussi une bonne connaissance des système E.D.P. sera un atout pour la sélection du candidat ou de la candidate.

Une expérience de deux années dans le domaine est souhaitable.

Veuillez adresser toute demande d'emploi à:

Monarch Industries Limited
Service du personnel
889, rue Erin
Winnipeg, Manitoba
(Tél.: 786-2411)

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ELÉCTRICITÉ

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Jack Hare, Député de Saint-Boniface

Bureau de circonscription

Maintenant ouvert à 480, boul. Provencher
tél.: 237-4961

rinella printers limited

tél.: 233-7835

129, rue bertrand, saint-boniface.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU RENÉ-JOSEPH MEYER, autrefois du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, boulanger, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 30 avril, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de mars 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

LE CLUB LA VERENDRYE



614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.

REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE

"Nothing runs like a Deere"

Tél.: 256-4321

Ed. Guertin



Lot 149,
chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.

EMONDS ROOFING & SIDING CO. LTD.

- Isolation des maisons: Greniers, murs et sous-sols
- Recouvrements d'aluminium et de vinyle

Demandez une évaluation gratuite en appelant au no 247-3247

Noël Emond
Gérant
90, av. Braemar,
Saint-Boniface, Man., R2H 2K5

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



MAISON DE CAMPAGNE — SAINT-MALO
Voici un achat attrayant - Une maison idéale pour une famille - Comprend grande cuisine pour famille nombreuse - beaucoup d'armoires - lave-vaisselle encastré - Trois chambres à coucher - Sous-sol complet - très belle salle de loisirs - Foyer ouvert - Aspirateur central - Garage attenant - Grand lot paysagé - Pour plus de renseignements, téléphonez à Paul B. au 256-4356 - pager 01 - ou au 261-8454.

MAISON DE FAMILLE
Au centre de Saint-Boniface - Maison de 3 chambres à coucher en parfait état - Tapis mur à mur - Grande cuisine, 2 salles de bains - Salle familiale - Beau lot avec garage - Pour plus de renseignements, téléphonez à R. Lejeune au 256-8793.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, FÉLIX VICTOR DUFRESNE, du village de Sainte-Anne-des-Chênes, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er mai, 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour du mois de mars, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, - 233-7963

SAINT-BONIFACE
246, RUE BERRY: $500.00 comptant. Prix: $31,900 - 483, RUE KAVANAGH: $37,900. Téléphonez à Louise Fillion au 233-7963 ou au 9299.

PARC WINDSOR — $46,900
Bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol complet, garage, près d'arrêt d'autobus, école et centre commercial. Prix pour vente rapide. Télphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINTE-ANNE, MAN — SEULEMENT $48,000
Bungalow de 4 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bains, garage double au-dessous des dimensions moyennes et avec atelier de travail clos. Grand lot supplémentaire. **AUSSI, DANS VILLAGE DE SAINTE-ANNE** - Lot de construction de 1 acre et avec tyauterie complète d'eau et d'égouts. Seulement $13,500. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINT-NORBERT — DEUX ÉTAGES, QUATRE CHAMBRES À COUCHER
Près de toutes les commodités de Saint-Norbert. Le tout récemment décoré. Maison idéale pour famille. Garage attenant, cour arrière clôturée pour jardin, patio, barbecue. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou au 284-6458.

SAINT-BONIFACE • RESTAURANT ET "TRIPLEX"
Propriétés excellentes pour placement (2 bâtiments). "Triplex" habité par propriétaire, et les restaurant loué sans bail. Pour plus de renseignements, téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

RICHER, MAN. — LOT DE PÂTURAGE
Environ 78 acres. Peut contenir un troupeau de 1,800 bêtes, ou ce terrain peut servir pour troupeau en pension. Sur grand-route 302. Comprend abri, "self feeders', étable, balance, etc. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

BOUCHARD REALTY 433-7502

Saint-Pierre-Jolys



Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



SAINT-PIERRE - Si vous cherchez un joli b[illegible] de 3 chambres à [illegible] venez nous [illegible] comprend tapis [illegible] au salon, sous-[illegible] salle à manger av[illegible] portes de patio. Libre immédiatement si désiré. (VENDU)

PRIX:$39,900



SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.

NOUS AVONS A VENDRE un bon garage avec agence de voitures Chrysler et Dodge. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

SAINT-PIERRE - Belle petite ferme (hobby farm) de 60 acres. Bonne grande étable, maison de 4 chambres à coucher.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES FERMES DE 5 A 2,000 ACRES DANS TOUT LE SUD DU MANITOBA.

160 ACRES DE BON TERRAIN en culture et bien égoutté à 2 milles de Saint-Pierre-Jolys.

ATTENTION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES À LOUER DE L'ESPACE DANS LE CENTRE COMMERCIAL PLACE SAINT-PIERRE. IL NOUS EN RESTE ENCORE QUELQUES-UNS DE LIBRES.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

NORWOOD
Bungalow confortable de 2 chambres à coucher dans beau district tranquille et attrayant. Situé sur un beau lot de 50' avec garage. Sert actuellement à une seule famille mais le sous-sol pourrait facilement être loué comme appartement privé avec salle de bains de 3 pièces. Pour jeune couple, revenu de bonne valeur sur le paiement d'une hypothèque.

Très différente! Propriété de revenu sur un beau lot dans une région tranquille et attrayante. Le bâtiment présente beaucoup de possibilités avec 2,000 pieds carrés au 1er étage et son grand sous-sol complet non fini. Comprend 4 appartements privés.

SAINT-BONIFACE
Entreprise de rembourrage (upholstering) située sur une grande propriété, zonée C2. Le bâtiment d'environ 4,000 pieds carrés peut être acheté seul ou avec l'entreprise. Bonne localité et excellente occasion d'affaires pour personne ambitieuse.

Cette propriété rapportant un revenu comprend 2 appartements privés. Sous-sol complet. Sur beau lot avec garage. Peut aussi servir comme logements séparés pour famille.

Pour la première fois sur le marché. On demande un prix pour vente rapide. Maison de 1½ étage très propre. Peut facilement servir comme 2 appartements privés mais serait idéale pour jeune couple. 2 salles de bains et 3 chambres à coucher. Ne manquez pas cette occasion.

Deux propriétés idéales pour débutant habile et ambitieux. Les 2 maisons sont sur des lots de bonne dimension et comprennent 3 chambres à coucher chacune. L'une ou l'autre sont peut-être ce vous cherchez.

SAINT—VITAL
- Maison moderne près de Clayton Drive, 3 chambres à coucher, $44,900.
- Grande maison plus 3.64 acres, $150,000
- Salon de coiffure pour $20,000
- Maison - 2 étages à Fort Rouge pour $35,000

Appelez Beth Shirley rés.: 256-3968, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

SAINT-VITAL - Chique maison moderne de deux chambres à coucher non loin de l'école Lavallée. Le soubassement de ce "bi-level" est insulé et prêt pour un développement futur. Vous apprécierez sans doute la bonne cour clôturée en arrière. On demande seulement $36,900. Appelez Claude à 943-8889 Code 224 ou rés.: 257-3962, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

LOTS À VENDRE
- 19 acres à l'est de Winnipeg
- lot 92 x 42 à Saint-Vital
- lots à La Broquerie

Appelez Claude à 943-8889 Code 224 ou rés.: 257-3962, ou Gérald à 943-8889 Code 179 ou rés.: 256-5157 ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

À LA CAMPAGNE
Respirez de l'air frais de la campagne, etc., vous gagnerez sans doute quelques années de "vie" d'extra. J'ai un choix formidable pour vous. J'ai des vieilles et des maisons modernes variant entre $18,000 et $60,000. Contactez Aimé Fillion en appelant 943-8889 Code 260 ou rés.: 233-0387, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

CÉLIBATAIRE - LE JOUR EST À TOI!
NORWOOD - Une véritable perle de maison - 1 1/2 étage - petit salon, salle à manger, cave complète. Idéale pour la personne qui aime se réchauffer assis autour d'un foyer naturel pour profiter de sa liberté. Il y a aussi place pour changer d'idée, car il y a deux chambres à coucher au deuxième étage. Contactez Fernand Desautels à 943-8889 Code 212 ou rés.: 453-4131, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

TÉL.: 257-2570

DANIS REALTY LTD.

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, Man.
"CHAMPION DANS LE DOMAINE DE L'IMMEUBLE"

TÉL.: 257-2570

INAUGURATION DE

LA CAISSE POPULAIRE DU PARC WINDSOR

1053, chemin AUTUMNWOOD
Parc Windsor, Man.
TÉL.: 257-3360



Administration
Lucien Lussier, président
Roland Boisvert
Maurice Cadieux
Gérald Guillou
Denis Roy

1120 MEMBRES

ACTIF: 2.8 millions

Personnel
François Tétrault, gérant
Cyrille Durand, adjoint
Suzanne Grenier, caissière
Raymonde Gosselin, caissière
Carole Sabourin, commis

Bienvenue à tous

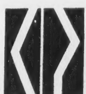
DIMANCHE LE 1er AVRIL

Inauguration à 14 h
suivie d'un vin et fromage

FÉLICITATIONS À LA CAISSE DE LA PART DE:

LE FONDS DE SÉCURITÉ des Caisses populaires du Manitoba	**LAURENT-J. ROY** Avocat et Notaire 956-1060	**ANDRÉ LACHANCE, DENTISTE** 118, rue Horace 233-7726	**RAYMOND PICHÉ, DENTISTE** 118, rue Horace 233-7726
DURACLEAN PAR GILBERT Entretien de meubles et tapis 256-5971	**ALOUETTE CAFÉ** 427, rue Des Meurons Claude Balcaen, propriétaire	**DEL'S PLASTERING** Raymond Fréchette, prop 257-8717	**CHOUINARD PLASTERING** Denis Chouinard, prop. 253-1534
MAJOR EXCAVATORS CO. LTD. 985, chemin Dugald 233-8241	**M. ET MME LÉON PRÉVOST** Saint-Boniface Manitoba	**ALLARD MEATS** Fernand Allard, prop. 256-4989	**LES FRÈRES BOISVERT LTÉE** Lorette, Manitoba 284-5823
OAKWOOD REAL ESTATE Hubert-J. Comte 159, boul. Provencher Bur. 233-0024 Rés. 453-1668	**M. GUY DELAQUIS** Comptabilité et rapports d'impôts 256-1767	**EAST-WEST REEFER** Transport Refrigeration Service and Repairs 247-5201	**RENT A CAMPER** James Eldon Agencies 233-5438

MODULAR PLAN DESIGN LTD. (Entrepreneur en construction)
M. Georges Marion, président Lot 154 chemin St. Mary's Tél.: 257-2506



LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

La Caisse populaire du Parc Windsor remercie ses commanditaires.